

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 62

MONTREAL, LE MARDI 14 MARS 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

L'Irak n'a pas perdu la guerre

Le Conseil de sécurité de l'ONU a maintenu en l'état hier les sanctions internationales contre l'Irak. Selon des diplomates ayant assisté à la réunion à huis clos, aucun pays, parmi les 15 membres du Conseil, n'a en fait réclamé une levée ou un assouplissement immédiat des sanctions contre Bagdad.

La bataille aura été rude entre, d'un côté, l'Irak, qui espérait un allègement des sanctions et, de l'autre, les États-Unis, qui ont misé gros pour rallier les membres du Conseil de sécurité à leur proposition de renouveler l'embargo qui frappe le régime irakien. Mais si Washington vient de gagner ce dernier round de l'affrontement américano-irakien, Bagdad pourrait bien remporter le prochain.

Les Américains n'ont rien ménagé pour faire condamner une nouvelle fois le régime de Saddam Hussein. Il y a deux semaines, l'ambassadrice des États-Unis à l'ONU, Madeleine Albright, a pris son bâton de pèlerin et visité une dizaine de pays membres du Conseil de sécurité pour les convaincre de joindre leur voix à celle de son pays.

Mme Albright a brandi des photos — prises par des satellites américains — illustrant les somptueuses résidences que les leaders du régime se sont fait construire au mépris de l'embargo et du bien-être de la population. De plus, ces clichés prouveraient que l'Irak a repris son programme d'acquisition d'armes de destruction massive malgré les sévères mesures imposées par l'ONU et qui sont censées empêcher le réarmement du pays.

La diplomate américaine n'a pas convaincu tout le monde. Les pays qui ne disposaient pas de ressources pour analyser ces photos ont acquiescé aux exigences de Washington. Les deux principaux alliés de l'Irak, la France et la Russie, qui plaident depuis un an pour la levée des sanctions, n'ont pas reçu la visite de Mme Albright, les Américains sachant pertinemment qu'ils n'obtiendraient rien de ce côté-là. Washington les a plutôt menacés d'utiliser son veto pour bloquer une éventuelle résolution sur l'allègement de l'embargo. Ce bras de fer avec les alliés a fonctionné, mais tout indique que plusieurs d'entre eux ne céderont plus aux pressions américaines.

Les dirigeants irakiens ont compris que la solidarité entre les quinze membres du Conseil de sécurité s'effrite lentement. Depuis plusieurs mois, ils utilisent des arguments moraux, techniques et économiques pour diviser encore plus les membres du Conseil. Et ils sont sur le point de gagner.

La solidarité entre les membres du Conseil de sécurité s'effrite

À chaque visite qu'il effectue au siège de l'ONU à New York, le vice-premier ministre irakien, Tarik Aziz, souligne que l'acharnement américain à maintenir l'embargo cause «d'atroces souffrances» au peuple irakien. Et M. Aziz trouve de plus en plus d'oreilles compatissantes à ses lamentations. Jeudi, il sera reçu au Vatican où, dit-on, le pape s'inquiète de la situation en Irak.

Les États-Unis répliquent, non sans raison, que les malheurs du peuple irakien sont sciemment organisés par le régime pour émouvoir l'opinion internationale. Ainsi, l'Irak refuse de mettre en œuvre les résolutions 706 et 712 qui lui offrent la possibilité de vendre du pétrole à hauteur de 1,6 milliard de dollars sur six mois pour financer la distribution de vivres et de médicaments destinés à la population civile.

Côté droits de l'homme, Washington rappelle que le dernier rapport présenté à l'ONU il y a quelques semaines sur cette question décrit toujours le pays comme un vaste camp de concentration où les membres des minorités et les opposants sont systématiquement persécutés et massacrés.

M. Aziz fait valoir que son pays respecte maintenant toutes les conditions imposées par l'ONU dans le domaine du désarmement pour une levée de l'embargo. Là-dessus, l'Irak semble avoir un bon dossier malgré les photos — jamais publiées — de l'ambassadrice américaine. Depuis quatre ans, la Commission spéciale chargée du désarmement irakien surveille de très près les activités militaires du pays et son chef, le suédois Rolf Ekeus, doit présenter le 10 avril prochain un rapport détaillé sur la question. Si le rapport se révèle positif à l'endroit de l'Irak, les Américains pourront difficilement s'opposer à un allègement des sanctions.

Le gouvernement irakien a un autre atout dans son jeu pour séduire la communauté internationale: la reconstruction du pays. Samedi, un ministre irakien déclarait que son pays prévoyait investir 25 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour l'exploration et le développement de ses champs pétrolifères. Cela s'ajoute à des projets aussi faramineux pour la reconstruction de certaines infrastructures et que Bagdad promet de transformer en contrats après la levée de l'embargo. La France et la Russie, dont les hommes d'affaires se bousculent dans la capitale irakienne depuis un an, espèrent en tirer profit.

Même si le régime des sanctions devait être levé bientôt, l'Irak demeurerait sous la surveillance étroite de la communauté internationale. Le régime de Saddam Hussein demeure encore trop répugnant pour obtenir une totale absolution.

LE MONDE

Un Cubain à Paris: haro sur les Américains

PAGE A 5



LE MONDE

Salinas s'exile aux États-Unis

PAGE A 5



MONTREAL

La fin des nids-de-poule n'est pas pour demain

PAGE A 3

L'Europe suspend ses relations avec le Canada

Brian Tobin parle de «génocide» dans la guerre du turbot

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Malgré des appels répétés au dialogue de la part du Canada, le conflit du turbot qui l'oppose à la Communauté européenne poursuit son escalade, rejoignant le front diplomatique alors que les deux parties continuent de durcir leur position respective.

Ainsi, pendant que le ministre des Pêches et Océans Brian Tobin accusait notamment les Espagnols de s'être livrés à un véritable «génocide en haute mer», l'Union européenne a annoncé hier un gel de tous les contacts

formels avec le Canada et l'Espagne a menacé de rompre ses relations diplomatiques et de poursuivre le pays devant la Cour internationale de La Haye. On n'est toutefois pas allé jusqu'à la prise de sanctions commerciales afin de «ne pas envenimer les choses».

Réunie à Bruxelles, l'UE a posé comme condition *sine qua non* à une reprise éventuelle des pourparlers le relâchement sans condition de l'estai, arraisonné jeudi dernier et actuellement détenu à St. John's (Terre-Neuve), où son capitaine, libéré moyennant caution dimanche, devra répondre aujourd'hui de diverses accusations, notamment de pêche illégale.

Mais M. Tobin, qui a fait part des résultats de l'inspection du navire pour justifier la mise aux arrêts de l'estai, a écarté cette possibilité, tout comme son collègue de la Justice Allan Rock qui a évoqué la nécessité de poursuivre les procédures. Tout l'équipage peut retourner en Espagne, mais le bateau doit rester au Canada, a déclaré

VOIR PAGE A 8: RELATIONS

VOIR AUSSI EN PAGE B 8

■ Le cinéma dans les filets du turbot

Piqués au vif



PHOTO JACQUES NADEAU

Une trentaine de créateurs de toutes disciplines se sont réunis pour donner le coup d'envoi aux Artistes pour la souveraineté (AS). Malgré le sérieux de l'affaire, l'humoriste Guy A. Lepage de la troupe Rock et Belles Oreilles (à droite) a réussi à faire rire Janine Sutto et Jacques L'Heureux. En arrière-plan, Paul Piché.

Les artistes souverainistes font un premier numéro

Secoués par un reportage du Point, ils se lancent dans le débat référendaire

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Loin d'être désabusés de la cause souverainiste, les artistes québécois seraient plus disposés à s'impliquer dans la campagne référendaire qu'ils ne l'étaient en 1980.

C'est du moins ce qu'affirme un regroupement de créateurs qui s'en prennent à la «stratégie de découragement» qu'aurait adoptée le camp fédéraliste afin de miner toute leur d'un essor souverainiste. Partie prenante de cette tactique, serait Radio-Canada, dont un récent reportage mettait en relief une désaffection généralisée des artistes à l'égard d'une cause pour laquelle ils se passionnaient il y a une quinzaine d'années.

«Le pire ennemi pour les souverainistes actuellement, ce ne sont pas les déclarations de Jean Chrétien ou de Daniel Johnson. On sait qu'au niveau du fédéralisme renouvelé il n'y pas trop d'espoir» a martelé l'auteur-compositeur-interprète Paul Piché, qui, entouré d'une trentaine de ses pairs, dévoilait hier le lancement des Artistes pour la souveraineté (AS). «La seule chose qui leur reste est de nous décourager, de nous montrer que ce n'est pas possible. Que ça ne pourrait jamais se faire. Que c'est illégal (...) Malheureusement ça fonctionne.»

Si les couleuvres souverainistes de M. Piché étaient déjà

VOIR PAGE A 8: ARTISTES

Gorby a l'œil sur sa montre

Il y a dix ans, il devenait secrétaire général du Parti communiste: il rêve toujours d'un retour

MICHEL TATU
LE MONDE

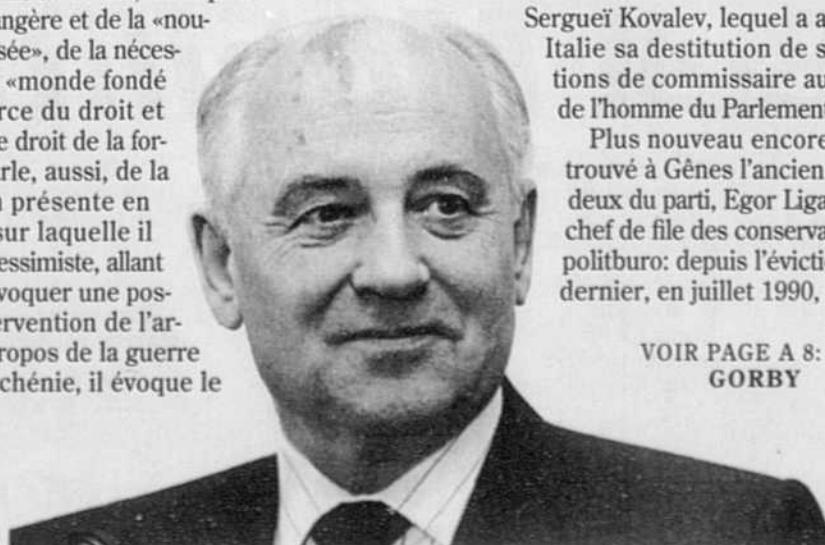
Gènes — Il va bientôt être 17 heures, samedi 11 mars à Gènes. Mikhaïl Gorbatchev regarde sa montre et s'interrompt: «Il y a tout juste dix ans, à cette heure précise, je devenais secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique.» L'homme ne craint pas de souligner cet anniversaire historique et pourtant dérisoire. Il faut dire qu'il est, ce jour-là, à nouveau dans son élément: il s'adresse à la «presse internationale», et c'est un peu de sa gloire passée qu'il retrouve dans une ville qui l'a accueilli, avec son épouse Raïssa, en chef d'État.

«Gorby» aime toujours parler. D'abord, et tout comme autrefois, de la politique étrangère et de la «nouvelle pensée», de la nécessité d'un «monde fondé sur la force du droit et non sur le droit de la force». Il parle, aussi, de la situation présente en Russie, sur laquelle il est très pessimiste, allant jusqu'à évoquer une possible intervention de l'armée. À propos de la guerre en Tchétchénie, il évoque le

conflit en Ulster: «Il a duré vingt-cinq ans, s'exclame-t-il, et pourtant personne n'a jamais songé à bombarder Belfast ou Dublin.» Le seul remède à tout cela est la tenue d'élections législatives et présidentielle, qui «balaieront toute l'équipe dirigeante et ce pouvoir corrompu».

L'ancien président a encore eu la satisfaction de retrouver à Gènes un parterre de notabilités russes qu'il n'a pas toujours l'occasion de rencontrer en aussi grand nombre à Moscou: Guennadi Bourboulis et Alexandre Chokhine, membres des premiers gouvernements eltsiniens; Grigori Iavlinski, l'architecte du «plan de cinq cents jours», abandonné en 1990; les anciens dissidents Andreï Siniavski et Sergueï Kovalev, lequel a appris en Italie sa destitution de ses fonctions de commissaire aux droits de l'homme du Parlement.

Plus nouveau encore, il a retrouvé à Gènes l'ancien numéro deux du parti, Egor Ligatchev, le chef de file des conservateurs du politburo: depuis l'éviction de ce dernier, en juillet 1990, à l'issue



VOIR PAGE A 8: GORBY

POLITIQUE

Les É.-U. face à un Québec souverain: «business as usual»

PAGE A 4



Québec se fait justice

L'État peut saisir un retour d'impôt en guise de règlement de la dette d'un contribuable

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'État a le bras plus long qu'on ne le croit et il se fait parfois lui-même justice. Ainsi, le gouvernement du Québec a le droit de saisir sans préavis le remboursement d'impôt auquel a droit une personne, pour rembourser, par exemple, un vieux prêt étudiant ou une dette à l'aide sociale.

Québec peut se payer directement dans la poche du citoyen qui est en cause, et ce même si ce dernier a conclu entente avec le gouvernement pour rembourser sa dette.

Par exemple, si un assisté social reçoit plus d'argent que ce à quoi il a droit, il doit rembourser le trop-payé, et ce même s'il n'est pas responsable de l'erreur commise. Il peut alors conclure une entente avec le ministère de la Sécurité du revenu. S'il doit 2000 \$, il peut étaler le remboursement sur 20 mois, à raison de 100 \$ par mois, par exemple. Cette entente permet de tenir compte de la situation financière de la personne concernée.

VOIR PAGE A 8: JUSTICE

INDEX MÉTÉO

AgendaB6
Avis publicsB4
ClasséesB7
CultureB8
ÉconomieB2
ÉditorialA6
Le mondeA5
Mots croisésB7
Les sportsB5



Montréal
Ensoleillé avec pas-
sages nuageux.
Max: 14



Est du Québec
Ciel variable.
Max: 8
Détails en B7

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

DÉCÈS DE
JEAN-PIERRE MASSON

Le comédien Jean-Pierre Masson, bien connu pour son rôle de Séraphin Poudrier dans le feuilleton de Claude-Henri Grignon *Les Belles histoires des pays d'en haut*, est décédé d'un arrêt cardiaque samedi à Pottsville, Pennsylvanie, au cours d'un voyage d'agrément, a annoncé la famille dans un communiqué. Une fois le corps rapatrié, il est prévu une journée de recueillement dans la stricte intimité pour la famille du défunt, suivie d'une cérémonie pour recevoir les témoignages de sympathie du public. La date et le lieu de cette cérémonie seront communiqués dès que le retour de la dépouille mortelle sera confirmé.

DE LA MUSIQUE POUR
TRAITER LE CANCER

(PC) — Le Dr Yves Roy qui exerçait jusqu'à récemment sa profession à Morin Heights et Montréal devra s'expliquer, à compter du 4 avril, devant sa corporation professionnelle relativement aux traitements particuliers auxquels il aurait soumis une dizaine de patients, dont le recours à la musicothérapie pour traiter un cancer. Devant le sérieux des faits recueillis par le syndicat de l'Ordre professionnel des médecins, le Dr Roy n'a plus le droit de pratiquer la médecine depuis le 11 novembre 1994. Sept jours ont été réservés pour la tenue de ces auditions s'étalant du 4 avril au 19 avril.

L'autoroute de l'information

La télé francophone exprime son inquiétude

PRESSE CANADIENNE

Pour éviter que l'autoroute de l'information ne soit la cause du dérapage de la télévision québécoise, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes devrait maintenir ses objectifs en matière de contenu canadien et adapter ses règles pour assurer la survie de la programmation francophone.

«L'autoroute de l'information recèle à la fois des occasions et des menaces pour l'épanouissement de l'identité culturelle des francophones», a déclaré hier le président

et chef de la direction de Télé-Métropole, M. Guy Crevier, au nom d'un regroupement représentant les télévisions, les artistes et les producteurs du Québec.

Ils étaient d'ailleurs tous au rendez-vous hier: Cogeco, l'Association de producteurs de films et de télévision du Québec, la Guilde des musiciens, la Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs, Quatre-Saisons, Radio-Québec, Radio-Canada, Télé-Métropole et l'Union des artistes.

Faisant front commun, ils ont reconnu que l'arrivée de l'autoroute de

l'information pouvait être l'occasion d'un nouvel élan pour l'affirmation culturelle.

Cependant, en multipliant les services de programmation, elle peut aussi entraîner le rétrécissement du marché publicitaire des télévisions existantes. «Comme les dépenses de programmation continuent d'augmenter, il deviendra de plus en plus difficile, pour les télévisions généraliste et éducative, de produire toute la gamme d'émissions à laquelle le public s'est habitué», a poursuivi M. Crevier.

Selon la vice-présidente de la télévision française à Radio-Canada,

Mme Michèle Fortin, il faut éviter que la télévision francophone ne connaisse les mêmes difficultés que la télévision anglophone, déjà confrontée à un univers plus ouvert.

A son avis, c'est une question de survie pour la culture québécoise. «Il y a deux éléments de développement de culture populaire qui maintiennent des francophones vivants en Amérique du Nord, c'est l'école et la télévision. Il faut maintenir ça parce que c'est important, non seulement sur le plan de l'industrie, mais sur le plan social et culturel», a-t-elle ajouté à sa sortie.

«Après enquête, c'est le portatif le moins cher!»

Liberti

19⁹⁵\$ par mois

**4 mois d'appels* gratuits
à la maison†, durée illimitée.**

**4 mois d'appels* gratuits les
week-ends, durée illimitée.**

- Le téléphone vous appartient.
- Frais d'activation et d'accès au réseau gratuits.
- Modes de prépaiement flexibles et économiques.
- Payez en un seul versement et obtenez 12 mois d'appels gratuits à la maison, durée illimitée.

Pour plus de renseignements, composez
le 1 800 43-Liberti.

Forfait Liberti seulement. Contrat de 18 mois. Abonnement avant le 14 mai 1995. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut être différent du modèle illustré. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants.
*Appels locaux seulement. † 30 appels par mois.



Bell Mobilité

CENTRES DE
COMMUNICATION
PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777
Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone
Mobile Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Montréal - centre-ville
Bell Mobilité
La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284

St-Hubert
Centre du Téléphone
Mobile Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

CENTRES
CELLULAIRE PLUS
Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique
Électronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort
Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777
Centre du Téléphone
Mobile-Laval
Tél.: (514) 682-9366

Longueuil
Slimtel
Tél.: (514) 463-0565

Montréal
Centre du Téléphone
Mobile
Tél.: (514) 274-9366
Locatel Itée
Tél.: (514) 735-3000

Montréal - centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847
Sherbrooke
Cellulaire
Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication
Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication
Victoriaville
Tél.: (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique
Communication
Tél.: (514) 335-2355

CENTRE HI-FI

Dumoulin

FUTURE SHOP

JEAN COUTO

Radio Shack

SEARS

SPEL

STEREO

Le SuperClub
Vidéotron

LE DEVOIR MONTREAL

LE CENTRE
VW Audi
A MONTREAL
AUTO STRASSE
5905 AUTOROUTE TRANS-CANADIENNE, ST-LAURENT 748-6864

Réfection des rues et des trottoirs

La promesse du maire ne s'appliquera qu'en 1996

La Ville ne prévoit dépenser que 32,8 millions cette année

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La promesse électorale de Pierre Bourque d'investir annuellement 37,7 millions \$ pour la réfection des rues et trottoirs ne s'appliquera pas en 1995. La nouvelle administration respectera plutôt les travaux prévus par ses prédécesseurs qui totalisent 32,8 millions \$.

«Notre engagement à Vision Montréal, c'est pour les années 1996, 1997 et 1998 parce que c'est moi qui aurai à le confectionner et le présenter en septembre prochain. C'est normal», a affirmé hier le vice-président du comité exécutif et responsable des finances publiques, Sammy Forcillo.

Bien que Montréal prévoit déboursier 32,8 millions \$ pour remplir les nids-de-poule qu'amène le printemps, repaver les chaussées et réparer les trottoirs, les travaux effectivement exécutés représenteront 23,6 millions \$. M. Forcillo explique cette différence par la ventilation des paiements. «Les municipalités peuvent effectuer des travaux, peuvent refaire des rues, mais étaler le paiement sur deux ans. Et ça se fait depuis plusieurs années», dit-il.

Ce dernier souligne toutefois que Montréal effectuera cette année des réparations routières de 1996 et payables en 1996. Il s'agit d'une facture de 6,6 millions \$. S'ajoutent à cette somme, 16,9 millions \$ de travaux réalisés et payés en 1995 dans le cadre du programme de réfection routière.

En clair, les contribuables montréalais bénéficieront cette année de travaux prévus au programme triennal d'immobilisations, mais ils doivent également payer pour des améliorations aux infrastructures faites en 1993 et 1994. Ainsi, des 32,8 millions \$ déboursés en 1995, 875 000 \$ correspondent à une somme retenue en garantie (méthode habituelle) pour des travaux effectués en 1993. Il en va de même pour une enveloppe de 15,8 millions \$ dont l'exécution des travaux remonte à l'année dernière.

Sammy
Forcillo
espère que
les travaux
prévus seront
exécutés
malgré le
conflit avec
les cols bleus

Toutes les réparations qui démarrentont sous peu sont payées par emprunt dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI), soit les investissements à long terme.

Toutefois, le conflit de travail entre la Ville et ses quelque 4000 cols bleus pourrait ralentir l'exécution des travaux; les employés manuels refusent de faire des heures supplémentaires depuis le 1er mars et menacent même d'intensifier leurs moyens de pression. «C'est certain que ça aura des conséquences. J'espère que les travaux vont continuer quand même. J'ai toujours cru au dialogue», précise M. Forcillo.

Par ailleurs, le maire Bourque déclarait récemment vouloir remanier le PTI voté en septembre dernier par l'ancienne administration, ce que confirme le vice-président Forcillo. «Je travaille actuellement sur certains projets qui pourraient être reportés dans les prochaines années. J'ai demandé aux services municipaux de réévaluer des projets», indique-t-il.

Un peu plus haut, un peu plus loin...



PHOTO JACQUES NADEAU

IL N'Y A PAS que le thermomètre qui a monté en flèche hier, à Montréal. L'air pré-printanier a insufflé un goût d'aventure à des jeunes qui ont escaladé un plan incliné et déglacé par 13 bons et chauds degrés, à l'intersection Saint-Urbain et Président-Kennedy. D'autres scènes semblables sont à prévoir aujourd'hui puisque les météorologues nous promettent une journée encore plus belle.

Sommet de l'Environnement de l'Est de Montréal

Bourque ne veut pas voir d'incinérateur à déchets dans l'Est

Il a réitéré le vœu de faire du site Miron un parc industriel environnemental

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, s'est carrément prononcé hier contre le projet d'installation d'un incinérateur à déchets dans l'est de Montréal, mis de l'avant par la Régie intermunicipale des déchets de l'île de Montréal.

M. Bourque a fait ces déclarations à l'occasion du Sommet de l'Environnement de l'Est de Montréal, auquel il participait hier. Le maire de Montréal a déclaré qu'il s'opposait en général à l'incinération comme premier mode de traitement des déchets, favorisant plutôt «les trois R», soit la récupération, le recyclage et le réemploi de ceux-ci.

«S'il reste des déchets après, on verra», a-t-il lancé. Rappelons que le projet d'installation d'un incinérateur dans l'est devait déjà subir des modifications avant d'être accepté par le gouvernement du Québec.

Le maire Bourque a, par la même occasion, réitéré son intention de développer le site Miron en parc environnemental industriel. Le projet devrait nécessiter l'investissement de 200 millions \$ en quatre ans, et prévoit l'installation de neuf déchetteries à travers la ville. Le projet prévoit la conversion du site Miron en un centre de tri comportant une usine de compostage, ainsi qu'une plantation massive d'arbres. M. Bourque prévoit également que l'on arrive à un taux de collecte sélective de 50 % d'ici 4 ans à Montréal. Présentement, ce taux est de quelque 3 %.

«La collecte à la source est mal faite», reconnaît-il.

Par ailleurs, l'Est de Montréal désire développer une vocation environnementale, combattant ainsi les préjugés voulant que cette région

soit particulièrement polluée et malsaine.

C'est ce que le président de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, André Riendeau, a déclaré hier au moment de lancer le Sommet hier après-midi.

Selon les données de cette chambre de commerce, Montréal regroupe 33,8 % de l'ensemble de l'industrie environnementale québécoise, et le grand Montréal en réunirait pour sa part 57,1 %. Et il existe, dans l'est de l'île, une forte concentration de ce type d'entreprises.

Parmi les problématiques étudiées, on retrouve présentement la gestion des déchets, la contamination des sols, la pollution de l'air et des cours d'eau et la qualité de la vie. Deux projets sont par ailleurs soutenus par l'organisme Pro-Est, de la région, soit la réhabilitation et l'aménagement du Fleuve Saint-Laurent, et le verdissement de certaines zones déficitaires.

Le Salon de l'Environnement permettait hier de s'initier à différentes entreprises de dépollution. Ainsi, la Société de verdissement du Montréal métropolitain se promet toujours de planter 383 000 arbres dans la région du Grand Montréal en 1995. «Des charges de projet stimulent tous les secteurs», ceux-ci devant réclamer des arbres à la société, explique Elisabeth Caron-Boucher, responsable des relations publiques pour la société. Cependant, poursuit-elle, il est vrai que l'Est a plus besoin de ces arbres que les autres régions. Or, il y a dans l'Est, poursuit-elle énormément de terrains sur lesquels il serait possible de planter. Qu'on pense seulement aux terrains des compagnies pétrolières, dit-elle.

EN BREF

ELOYAN REMET LES OFFRES DE LA VILLE AUX COLS BLEUS

(Le Devoir) — La présidente du comité exécutif de Montréal, Nourshig Eloyan, a déposé hier après-midi les offres de la Ville en vue du renouvellement de la convention collective des cols bleus.

Aucun commentaire n'a été émis de part et d'autre. Depuis quinze jours, le syndicat des employés manuels est en grève des heures supplémentaires pour justement presser la Ville de conclure les négociations en cours depuis la mi-janvier. Mme Eloyan doit rendre publiques ces offres d'ici quelques jours.

En entrevue au *Devoir* la semaine dernière, le chef syndical Jean Lapierre indiquait que selon la teneur de la proposition patronale, ses membres pourraient décider d'intensifier les moyens de pression. Déjà, des piquets de grève ont été dressés devant le Biodôme.

MOINS D'ACCIDENTS D'AVION MAIS PLUS DE MORTS EN 1994

(PC) — Le nombre de morts dans des accidents d'avions à travers le monde a légèrement augmenté en 1994, atteignant le total de 941, a annoncé hier l'Organisation de l'aviation civile internationale. Les lignes aériennes régulières ont eu à déplorer 28 accidents entraînant des décès, déclare l'OACI après analyse préliminaire des informations sur la sécurité aérienne provenant de ses 183 États membres.

En 1993, 936 personnes avaient perdu la vie dans 34 accidents aériens. L'OACI annonce par ailleurs que du côté des vols nolisés, le nombre d'accidents s'est élevé à 54 en 1994, causant 251 morts. Du côté des tragédies mettant en cause la sécurité, 25 personnes ont été tuées et 52 blessées au cours de 31 incidents rapportés en 1994. Quatre criminels ont été tués et un blessé. En 1993, il y avait eu 30 incidents de cette sorte au cours desquels 27 personnes avaient été tuées et deux blessées. Un criminel avait été tué. L'OACI, dont les bureaux sont à Montréal, est un organisme spécialisé relevant des Nations Unies.

La CECM et le syndicat s'entendent à propos des journées pédagogiques

La prochaine année scolaire commencera fin août

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et l'Alliance des professeurs de Montréal ont finalement conclu une entente sur le nombre de journées pédagogiques dans le calendrier scolaire, mais l'Alliance maintient toujours son «mot d'ordre» à l'effet de refuser le zèle et le bénévolat auprès des élèves.

L'entente annoncée hier semble à la satisfaction complète des deux parties: le président de la CECM Michel Pallascio s'est dit «fier» de la conclusion de l'accord-cadre, et la présidente de l'Alliance, Diane Fortier, a fait part au *Devoir* des gains «très importants» réalisés par les enseignants.

Grâce à cette entente, il est prévu que la prochaine année scolaire commence à la fin août (elle avait commencé plus tard en septembre dernier à cause du conflit entre la CECM et l'Alliance), et la semaine

de relâche pour les professeurs et les élèves est fixée au début du mois de mars.

On se rappelle que la question des journées pédagogiques avait donné lieu à des désaccords houleux l'année dernière entre la CECM et l'Alliance, et la commission scolaire avait finalement imposé pour l'automne dernier un calendrier scolaire jugé totalement insatisfaisant par les enseignants.

L'accord-cadre signé entre les deux parties, et entériné le 9 mars dernier par le comité exécutif de la CECM, prévoit 200 jours de travail pour les enseignants, soit 182 jours de classe et 18 journées pédagogiques.

L'entente prévoit une journée pédagogique de plus que sous l'ancien régime, mais ce n'est pas ce gain d'une journée qui réjouit le plus les enseignants.

«Pour la première fois, explique Diane Fortier, la CECM reconnaît la notion d'autonomie professionnelle

des enseignants dans une entente qui parle de journées pédagogiques. Il est reconnu que les enseignants ont besoin de temps pour travailler individuellement, pour se rencontrer en équipes.

Plus important encore, le contenu des journées pédagogiques ne peut plus être imposé par les directions d'école, et doit faire l'objet d'un consensus avec les enseignants. Autre donnée importante: la CECM ne peut plus imposer lors de ces journées du perfectionnement jugé inutile par les enseignants.

L'entente doit être ratifiée demain soir lors d'une séance du Conseil des commissaires.

Mais pourquoi l'Alliance des professeurs ne le ve-t-elle pas son mot d'ordre sur le zèle? Mme Fortier explique que les négociations locales (le renouvellement de la convention collective) traînent en longueur depuis deux ans, et elle croit nécessaire de continuer à maintenir cette pression sur l'employeur.

Ils signent le registre

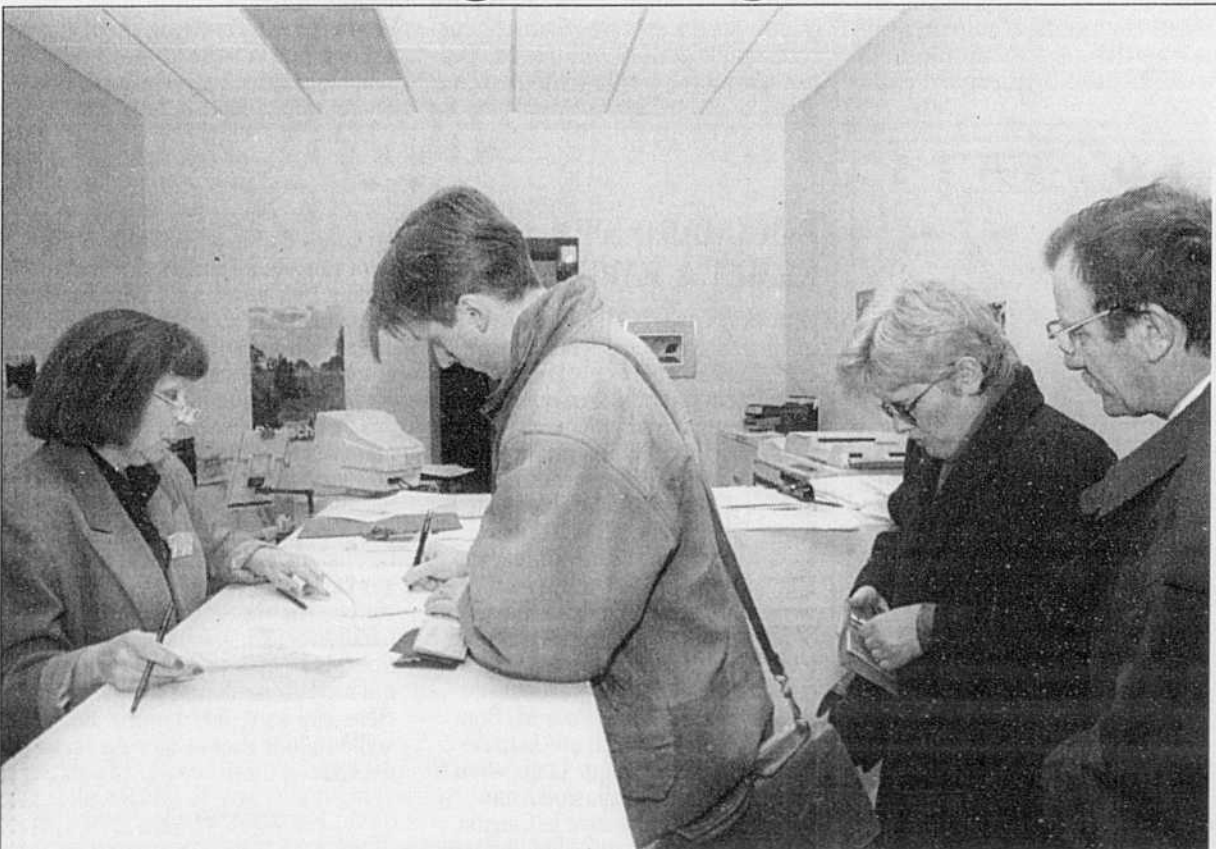


PHOTO JACQUES GRENIER

DEPUIS HIER, les citoyens de Longueuil peuvent bloquer un règlement d'emprunt de 630 000 \$ voté par le conseil municipal, en signant le registre à l'hôtel de ville. Déjà 415 Longueillois s'opposent à cette décision qui concerne des travaux de réfections des rues et trottoirs.

Les Prix du Québec

Les lauréats dans le domaine des sciences

Pendant quatre semaines consécutives, ces Québécois de grand talent font l'objet d'une série de portraits fascinants. À ne pas manquer.

Réalisateur: Pierre Duceppe

14 mars Maurice Labbé, mathématicien
21 mars Jean-Jacques Nattiez, sémiologue
28 mars D^r Y. Lamarre et A.J. Aguayo, neurologues
4 avril D^r Ronald Melzack, psychologue

Les mardis 20 h 30



Les Prix du Québec
1994



Ouvrez, vous verrez.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Selon des experts américains

Les États-Unis reconduiraient les traités avec un Québec indépendant

Les règles commerciales ne changeraient pas; ce serait «business as usual».

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Au lendemain de l'accession du Québec à la souveraineté, les États-Unis reconduiraient avec le Québec les traités qui les unissent au Canada, y compris l'Accord de libre-échange, et ce pour protéger leurs propres intérêts économiques.

En outre, dans les cas où des discussions seront nécessaires pour adapter le contenu des traités avec la nouvelle réalité politique, les traités continueraient de s'appliquer tels quels durant la période de transition. Il n'y aurait aucun vide juridique. Les règles commerciales ne changeraient pas. Ce serait «business as usual».

Voilà la conclusion que tirent deux juristes américains, experts des pratiques commerciales internationales, dans un avis commandé par le gouvernement du Québec. L'étude a coûté 35 000 \$ US et a été publiée hier par le ministre délégué à la Restructuration, Richard Le Hir. Il s'agit de la première d'une quarantaine d'études sur la souveraineté qui seront publiées d'ici le début de juin.

L'avis est signé par David Bernstein et William Silverman, associés à la firme Rogers & Wells, de New York. L'un des fondateurs de la firme, William Rogers, a été ministre de la Justice dans le gouvernement Eisenhower et Secrétaire d'Etat sous Richard Nixon dans les années 1970.

Les conclusions de l'étude sont valables dans le cas où le Québec devient en effet souverain et qu'Ottawa reconnaît le nouvel Etat, du moins à un certain degré.

Elles portent sur l'adhésion du Québec souverain à l'Accord de

libre-échange nord-américain (ALENA), au Pacte de l'auto, à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), au traité fiscal canado-américain et à l'accord NORAD sur la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord.

Bien que le Québec «ne [puisse] probablement pas faire valoir un droit automatique de participation» aux cinq traités qui ont été soumis à l'étude, «il n'en demeure pas moins que les intérêts économiques du Québec et des États-Unis militent fortement en faveur de la succession», écrivent-ils.

La succession, ça veut dire que les traités auxquels sont parties les États-Unis et le Canada, continueraient de s'appliquer au Québec, advenant la sécession.

Intérêt mutuel

«Je crois qu'il serait fortement dans l'intérêt des États-Unis aussi bien que du Québec de maintenir leurs relations telles quelles (business as usual), a déclaré M. Bernstein en conférence de presse.

En outre, le veto que le Canada peut imposer à l'adhésion du Québec à l'ALENA, et dont se réclame Jean Chrétien, ne s'applique qu'aux relations entre le Canada et le Québec. Donc, écrivent les experts, «le Canada ne pourrait pas unilatéralement empêcher le Québec de bénéficier des tarifs préférentiels et d'autres avantages inhérents à l'adhésion à l'ALENA en ce qui a trait aux échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis».

Les juristes ont consulté plusieurs représentants officiels du Département d'Etat américain sur l'attitude américaine lors de situations similaires (notamment en Tchécoslovaquie, en Erythrée et dans les répu-

bliques de l'ex-URSS). Ils n'ont pas dévoilé à leurs sources qu'ils enquêtent sur le cas du Québec. Ils ont préféré établir un modèle empirique, qu'ils jugent applicable au Québec.

«Nous ne voyons aucune raison qui justifierait de ne pas appliquer au Québec la politique normale des États-Unis», écrivent-ils. «La politique américaine traduit la nécessité pour les États-Unis de maintenir la continuité et la stabilité dans la conduite de ses affaires étrangères.» Ils appliquent la présomption de succession «même lorsqu'elle touche des pays dont l'importance économique ou géopolitique est relativement faible», notent les experts.

«La nécessité de maintenir la continuité devrait être encore plus prononcée lorsque la succession concerne un Etat industriel qui est situé à la frontière des États-Unis et qui a des liens commerciaux très importants avec ce pays.»

Le ministre Le Hir estime qu'avec cet avis, «beaucoup de doutes sont dissipés. Ce qui est important, au lendemain de la souveraineté, il n'y a pas de vide juridique. Sur cette question-là, il n'y a pas d'incertitude. C'est capital pour rassurer les milieux économiques», dit-il.

De simples ajustements

M. Le Hir reconnaît que «certaines choses vont devoir faire l'objet de négociations». «On va devoir indiquer aux Américains notre volonté de reconduire les traités. Les Américains nous diront à quelles conditions.» Mais il estime qu'il s'agira de simples «ajustements», notamment concernant l'ALENA.

Les auteurs de l'avis lui donnent raison. «Je serais étonné qu'il y ait une tentative majeure de changer quelque chose à l'ALENA uniquement parce que le Québec devient souverain», dit M. Bernstein.

Le porte-parole du Parti libéral du Québec, le député Jean Marc Fournier, lit au contraire dans cet avis que «nos acquis sont en péril et qu'il n'y a rien de sûr». Selon lui, l'intérêt des États-Unis sera «de maximiser les côtés positifs pour eux d'une sécession, donc la possibilité d'imposer de nouvelles conditions au Québec. Alors ils vont demander des modifications qui vont faire leur affaire.»

Les auteurs de l'étude le contredisent. La ratification par le Congrès américain [les élus] de l'adhésion du Québec à l'ALENA par succession d'Etat, ne sera qu'une «formalité», dit M. Bernstein. «Ca ne changera rien de fondamental».

En outre, précise M. Silverman, si les Américains voulaient rouvrir l'accord pour revoir les dispositions qui touchent les subventions aux entreprises ou la culture, ils peuvent le faire maintenant et vont probablement le faire un jour, quoi qu'il arrive. «Ils n'ont pas besoin de la souveraineté du Québec pour ça», dit-il.

Les mal-logés chez les ministres



PHOTO JACQUES NADEAU

À QUELQUES SEMAINES du budget provincial, une centaine de mal-logés ont rencontré des ministres du gouvernement péquiste, hier, pour obtenir un engagement plus généreux en faveur du logement social. Symboliquement, ceux-ci allaient porter une carte postale géante, sur laquelle on peut voir la résidence du premier ministre Jacques Parizeau, le 1080 avenue des Braves à Québec, ainsi qu'un message en faveur du logement social. Dans l'est de Montréal, les manifestants ont été accueillis par la ministre de l'Emploi et députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel, hier midi.

Transactions immobilières douteuses?

Lucien Bouchard se porte à la défense de Pierrette Venne

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard «conserve toute sa confiance» en la députée bloquiste de Saint-Hubert Pierrette Venne, a-t-il déclaré hier.

Il a rejeté les accusations portées contre elle dans un article du quotidien torontois *Globe and Mail* relatives à des transactions immobilières douteuses qu'elle aurait autorisées lorsqu'elle était notaire en 1982, a-t-il fait valoir hier aux journalistes.

M. Bouchard qui n'a été mis au fait de ce dossier qu'en fin de semaine, a demandé copie du jugement prononcé en 1987 par la Cour supérieure du Québec.

Quant à Mme Venne, elle a fait savoir, par voie de communiqué, qu'elle avait été exonérée de tout blâme et qu'un «jugement favorable lui avait été rendu, séance tenante, par le juge Jules Beauregard, le 12 juin 1987». «Le juge Beauregard rejetait alors la requête, confirmant ainsi la légalité de la transaction effectuée par Me Venne», lit-on dans ce communiqué.

Dans ses motifs de jugement repris hier dans le communiqué de presse, le juge Beauregard expli-

quait que le principal intéressé, George Papados, s'était parjuré.

«D'après la preuve entendue, c'est clair qu'il n'y a pas lieu d'inscription de faux; que la signature est bien celle de monsieur Papados sur le document en question et qu'il n'y a eu aucune falsification», rédigeait le juge.

Le *Globe and Mail* allègue que Mme Venne a tenté de s'approprier des terrains d'un ex-banquier, George Pappas, avec l'aide de l'avocat de celui-ci, Pierre-Louis Trudeau, lorsque M. Pappas purgeait une peine d'emprisonnement pour tentative d'extorsion, voies de fait et parjure.

Les terrains en question, situés à Morin Heights, appartenaient à l'épouse de M. Pappas.

Selon les enquêtes journalistiques du *Globe and Mail* et du réseau NTR, des documents notariés par Mme Venne ont fait passer les terrains de M. Pappas aux mains de l'avocat Trudeau. Selon M. Pappas, cette transaction s'est faite apparemment sans son consentement. Il nie avoir signé quoique que ce soit autorisant la vente de ses terrains, le 15 janvier 1982.

Selon le réseau NTR, au moins quatre documents des Services correctionnels confirment que M. Pappas n'avait reçu ni la visite de Mme

Venne, ni de M. Trudeau, lorsque ce premier était incarcéré, laissant planer le doute que la signature avait été falsifiée.

Documents à l'appui, M. Bouchard soutient le contraire.

«J'ai surtout noté qu'une dépêche en fin de semaine semblait indiquer qu'il n'y avait pas eu visite de Mme Venne à la prison. Effectivement, j'ai demandé à Mme Venne une copie du registre qu'elle a entre les mains, qui a été produite au soutien de sa position lors de sa comparution devant la Cour supérieure en 1987.»

«Et effectivement, il existe une entrée de registre qui indique qu'elle est allée rencontrer la personne en question. En ce qui me concerne, quand il y a un jugement de la Cour supérieure qui a été rendu clair et net et dans les termes qu'on peut voir, faute de preuve contraire, je conserve toute ma confiance en Mme Venne.»

Le réseau NTR soulignait que la Direction du crime économique du ministère de la Justice du Québec venait de rouvrir un dossier «de présumée fraude» impliquant Mme Venne et M. Trudeau, qu'elle embaucha par la suite comme son adjoint législatif.

EN BREF

BOUCHARD S'EN REMET À PARIZEAU

Ottawa (PC) — N'en déplaie au premier ministre Jacques Parizeau, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard tient toujours à ce que la question référendaire contienne la notion d'union économique. «J'ai dit ce que j'avais à dire. C'est du domaine public», a déclaré le leader bloquiste hier à Ottawa. De retour de son voyage au Mexique, le premier ministre Parizeau s'est plutôt montré tiède à cette suggestion la semaine dernière, bien qu'il ne l'ait pas écartée définitivement. «Ça s'examine comme les autres suggestions», avait-il alors indiqué. Pour M. Bouchard, c'est donc dire que la porte n'est pas fermée et que la question finale pourrait faire allusion à une union économique avec le Canada. M. Bouchard a ajouté cependant que la décision finale appartient au chef péquiste mais qu'il pourrait à ce titre s'inspirer des recommandations qui viendront de la Commission nationale qui doit entendre les organismes nationaux.

MANNING: VERSION ADOUCIE DE GINGRICH

Washington — À son arrivée à Washington hier, le chef du Parti réformiste Preston Manning est apparu comme une version adoucie du leader américain de droite Newt Gingrich. Il a rejeté du revers de la main certains éléments controversés du programme conservateur républicain mis de l'avant par M. Gingrich, le nouveau président de la Chambre des représentants.

LES LIBÉRAUX BOYCOTTERONT-ILS?

Québec — Les libéraux décideront aujourd'hui, lors d'un caucus en avant-midi, s'ils boycotteront les travaux de l'Assemblée nationale dans l'éventualité où le président, Roger Bertrand, continuerait à occuper ses fonctions. En fait, l'opposition semble s'attendre à ce que M. Bertrand, au centre de la controverse, se retire de lui-même. «On n'a pas encore entendu ce que M. Bertrand pense de tout ça. M. Parizeau le soutient, mais sera-t-il à l'aise avec cette position-là?», se demande Pierre Paradis, le leader de l'opposition. «S'il reste, c'est qu'il aura décidé qu'il peut présider l'Assemblée nationale avec seulement la confiance du parti au pouvoir», lance-t-il.

LE DEVOIR

un journal indépendant 1910-1995

C O L L O Q U E

BILAN CRITIQUE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Soirée d'ouverture

En présence d'anciens directeurs
et de l'actuelle directrice

Ateliers

- une entreprise de presse singulière
- un journal de combat
- l'apport du Devoir à la modernisation du Québec
- la couverture de la culture et des arts
- l'engagement nationaliste du Devoir
- la couverture de la scène internationale
- commentaires sur le nouveau Devoir

L'avenir des médias d'information indépendants

Table ronde en présence de prestigieux invités.

Frais d'inscription

Étudiants-es: 15\$; Autres: 35\$
(Taxes incluses)



Université du Québec à Montréal

8^e COLLOQUE SUR LES LEADERS DU QUÉBEC CONTEMPORAIN

Du 23 au 25 mars 1995

Renseignements, programme et inscriptions:

Robert Comeau, professeur, département d'histoire, UOAM
Téléphone (514) 987-8427, télécopieur (514) 987-7813



Tirage du
95-03-11

10 31 32 35 38 46

Numéro complémentaire: 45



Tirage du
95-03-11

9 17 27 33 35 37

Numéro complémentaire: 3

MISE-TÔT 1 24 39 40
GAGNANTS 49 1 020,40 \$



Tirage du
95-03-11

NUMÉROS 085102 100 000\$
85102 1 000\$
5102 250\$
102 50\$
02 10\$
2 2\$



Tirage du
95-03-10

NUMÉROS 780269 100 000\$
80269 1 000\$
0269 250\$
269 50\$
69 10\$
9 2\$

RÉSULTATS

loto-québec

GAGNANTS LOTS
6/6 1 2 759 171,30 \$
5/6+ 11 75 250,10 \$
5/6 375 1 765,80 \$
4/6 18 214 69,70 \$
3/6 312 985 10,00 \$

Ventes totales: 19 218 206,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-15

GAGNANTS LOTS

6/6 0 1 000 000,00 \$
5/6+ 1 17 556,90 \$
5/6 27 433,50 \$
4/6 1 220 44,70 \$
3/6 17 994 5,00 \$

Ventes totales: 698 014,00 \$

Gros lot à chaque tirage:
1 000 000,00 \$

NUMÉROS 5 12 21 22 32 42 44

Numéro complémentaire: 18

GAGNANTS LOTS

7/7 0 4 000 000,00 \$
6/7+ 0 86 876,00 \$
5/7 26 2 913,60 \$
5/7 1 813 149,20 \$
4/7 38 298 10,00 \$
3/7+ 36 166 10,00 \$
3/7 320 557 partic. gratuite

Ventes totales: 4 700 758,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$

Prochain tirage: 95-03-17

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets

gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

LE MONDE

Castro dénonce l'hégémonie américaine

Il est reçu avec faste par le président français

Paris (AFP) — Le président cubain Fidel Castro a dénoncé «l'hégémonie» américaine, hier à Paris, au premier jour de sa visite en France, considérant cette visite comme la fin de «l'apartheid» contre son pays.

Du siège de l'UNESCO, le numéro un cubain a lancé un appel à la levée du «blocus criminel des États-Unis» contre son pays. Il a dressé un réquisitoire contre «l'hégémonie» de Washington, accusé de vouloir devenir le «gendarme du monde».

Les États-Unis maintiennent depuis 1962 un blocus économique, commercial et financier contre Cuba, que la France dénonce comme injuste et unilatéral.

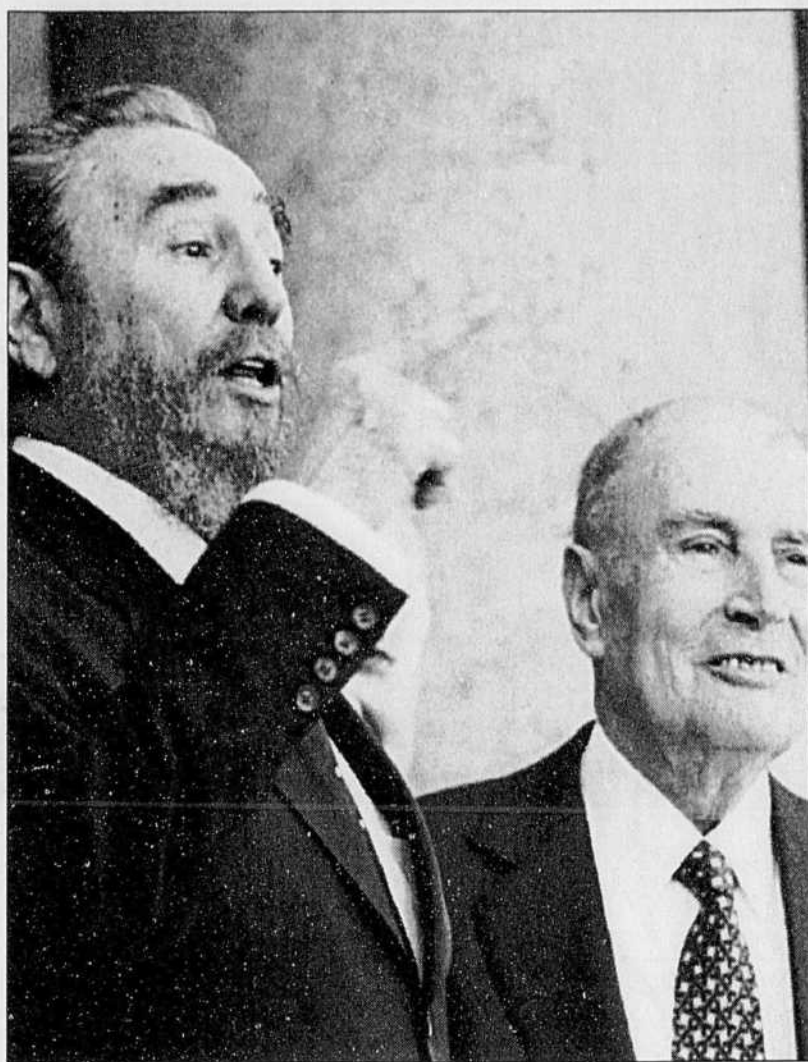
De son côté, Washington a souhaité hier que la France insiste auprès du président cubain sur «l'urgence nécessaire» de réformes démocratiques à Cuba.

Avec sa visite en France, la première depuis 36 ans, Fidel Castro souhaite briser l'isolement de Cuba sur la scène internationale, dont le régime a été condamné par l'ONU pour ses graves violations des droits de l'Homme.

Cuba souhaite renforcer sa coopération avec la France, et au-delà avec l'Union européenne. Confronté à une situation économique désastreuse, le régime, qui a entamé une timide libéralisation économique, est à la recherche de nouveaux partenaires, après la disparition de l'Union soviétique, autrefois son principal soutien.

D'ores et déjà, M. Castro a estimé que sa simple présence à Paris marquait pour son pays la fin d'un «apartheid» imposé à Cuba depuis 36 ans par les Occidentaux.

«Ce matin, en foulant le sol français, je me suis dit: ça y est, l'apartheid est fini», a confié le leader cubain au président François Mitterrand, au cours d'un déjeuner, qui a



Fidel Castro a été reçu hier à l'Élysée par François Mitterrand.

suivi un tête-à-tête d'une demi-heure.

Aussi bien au palais de l'Élysée qu'à l'UNESCO, le chef de la révolution cubaine avait troqué sa traditionnelle tenue militaire pour un costume civil bleu sombre.

M. Mitterrand a rappelé qu'il

«n'avait cessé, depuis 1981 (date de son accession à la présidence), de répéter à tous les présidents américains que le maintien de l'embargo contre Cuba était une erreur», a indiqué le porte-parole de l'Élysée, Jean Musitelli.

«J'ai été frappé par ce sentiment obsessionnel des présidents américains», a-t-il dit.

Plus tard, à l'UNESCO, Fidel Castro a longuement dénoncé les dangers d'un monde «unipolaire» dirigé par les États-Unis, dans lequel «une seule puissance garde la capacité militaire de dominer la scène internationale».

Cette situation, issue de la chute du bloc soviétique, se traduit par le risque de «l'hégémonie» de cette puissance unique», a-t-il dit.

Au moment où il parlait, quelques dizaines de militants anti-castristes manifestaient bruyamment devant l'UNESCO leur opposition à sa venue à Paris.

«Je suis consterné par une telle visite dans le pays des droits de l'homme», a souligné Jordana Lazaro, président du mouvement Cuba démocratique, ajoutant être «blessé de constater que Castro est reçu à l'UNESCO alors qu'il a fait emprisonner de nombreux artistes».

En revanche, dans l'enceinte de l'UNESCO, des sympathisants et des fonctionnaires latino-américains se sont bousculés pour l'accueillir aux cris de «Viva Fidel, Viva Cuba».

Amnesty International évalue entre 300 et 400 le nombre de prisonniers de conscience à Cuba, estimation qui a été multipliée par dix par le président de Cuba démocratique.

M. Mitterrand aurait évoqué la question des droits de l'homme à Cuba lors de leur entretien, a déclaré à la presse le sénateur socialiste Claude Estier, un proche du chef de l'État français.

Le régime cubain est régulièrement condamné par les Occidentaux — y compris par la France — pour ses graves violations des droits de l'Homme.

L'ancien président quitte le Mexique avec sa famille

Salinas s'exile aux États-Unis

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Mexico — Malmené dans son pays à propos de l'arrestation de son frère et de sa gestion économique, l'ex-président Carlos Salinas de Gortari, s'est exilé aux États-Unis, a confirmé hier une source proche du gouvernement.

Accompagné de son épouse et de ses trois enfants, il a quitté Mexico samedi pour New York. Il devrait s'installer à Boston pour ne plus revenir au Mexique, croit savoir le quotidien *La Jornada*.

Selon l'hebdomadaire *Proceso*, ce scénario de sortie a été mis au point lors d'une rencontre, jeudi dernier au palais présidentiel de Mexico, entre l'intéressé et son successeur, le président Ernesto Zedillo.

Le mandat présidentiel de Carlos Salinas de Gortari a pris fin le 1er décembre. Raul Salinas, son frère, est soupçonné d'avoir commandité l'assassinat de Francisco Ruiz Massieu, secrétaire général du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Selon un communiqué publié hier à Mexico par le bureau de l'ancien président Salinas, ce dernier se trouve à New York «où il a des engagements

auprès de diverses institutions internationales». Le communiqué ajoute que l'ancien président «voyage fréquemment depuis le mois de décembre (NDLR: date à laquelle il a quitté le pouvoir) et répond à différents engagements souscrits auprès de différents organismes internationaux. Carlos Salinas «se trouve actuellement à New York et de là se rendra dans différents pays pour répondre à d'autres invitations», ajoute le communiqué.

La presse mexicaine et internationale, notamment le *New York Times*, citant des «sources gouvernementales mexicaines», ont affirmé hier que le président s'était en fait «exilé» à la demande de l'ancien président Zedillo.

La présidence mexicaine et le ministère de l'Intérieur n'ont de leur côté ni confirmé ni démenti le départ de l'ancien président, non plus que les versions concernant son «exil» ou sa «fuite». Aucune charge pénale ne pèse au Mexique contre l'ancien président. La firme Dow Jones, dont le siège est à New York, avait annoncé il y a plusieurs semaines que l'ancien président pourrait intégrer son comité directeur.

Sur la scène politique mexicaine, on note que

le président Ernesto Zedillo s'est adressé dimanche soir au peuple mexicain et qu'il s'est montré très clair et très ferme quand, sans nommer personne, il a déploré que «les cas d'impunité aient causé beaucoup de tort à la nation, ce qui a mené à des abus de pouvoir, à la corruption et à un mauvais usage de l'autorité». Celui qui tient les rênes du pouvoir depuis moins de quatre mois au Mexique a donc réitéré dimanche sa conviction que «le progrès et la paix sociale ne sont possibles que dans un véritable État de droit. La loi oblige à offrir un traitement égal pour tous et personne... ne peut se situer au-dessus de la loi».

L'écrivain Carlos Fuentes avait commenté il y a une semaine l'affrontement Zedillo-Salinas en disant que dans un pays où tous les partis sont en crise, l'on assistait à une étape cruciale qui allait déterminer si le Parti-gouvernement du PRI qui gouverne depuis 1929 pouvait se perpétuer. Fuentes déplorait du même souffle que la venue de 20 milliards de dollars US au Mexique se réalisait contre la promesse de maintenir «une politique économique déterminée qui est, exactement, celle qui nous a menés à la situation présente».

Chirac dévoile son patrimoine

Paris (AFP) — Le maire de Paris, Jacques Chirac, candidat à l'élection présidentielle, a rendu public hier son patrimoine, évalué à 1,44 million de dollars.

Après la polémique de la semaine dernière sur le patrimoine et les revenus du premier ministre candidat, Edouard Balladur, la publication par les postulants à l'élection présidentielle d'avril/mai en France, est devenu un passage obligé de la campagne électorale. M. Balladur avait d'ailleurs remarqué dimanche soir à la télévision qu'il «était pratiquement le seul» à l'avoir fait.

Le candidat du Front national (extrême droite) à l'élection présidentielle française Jean-Marie Le Pen a rendu public hier soir son patrimoine, précisant notamment qu'il avait payé 3944 F d'impôt sur la fortune en 1992, et «rien en 1993».

M. Le Pen a indiqué à la chaîne *France 2* qu'il avait hérité de son grand-père une maison au sol de terre battue à la Trinité (ouest), et par ailleurs, d'une fortune qu'il a estimée à trois millions de dollars.

M. Chirac a adressé hier un communiqué à l'AFP dans lequel il recense ses biens, avec leur valeur au moment où il entré en leur possession.

Il indique ainsi avoir un appartement à Paris «reçu en 1982 en échange de biens hérités de (ses) parents pour une valeur de 700 000 FF» (140 000 dollars). Outre «une maison rurale à Sainte Féréole en Corrèze, héritée de (ses) parents», il a aussi une «propriété de Sarrahan en Corrèze acquise en commun (avec sa femme) en 1969 pour le prix de 200 000 FF» (40 000 dollars). Cette propriété est le Château de Bity, en ruines au moment de l'achat, et classé quelques jours après son acquisition monument historique.

Enfin, M. Chirac dispose d'un portefeuille d'obligations et de liquidités d'un montant de 3,5 millions de FF (700 000 dollars). Ce portefeuille est «constitué, pour l'essentiel, sur les produits de la vente de terrains reçus en héritage de la famille de (son) épouse».

Vendredi soir, l'état-major de campagne d'Edouard Balladur avait indiqué que le premier ministre et son épouse avaient acquitté en 1994 un impôt sur la fortune de 124 150 FF, ce qui correspond d'après les calculs de l'AFP à un patrimoine de 4,2 millions de dollars.

Israël doit payer à la Syrie le prix de la paix, dit Peres

Christopher retourne à Damas pour relancer les négociations

Jérusalem (AFP) — Israël doit payer «le prix inévitable» pour faire la paix avec la Syrie, a déclaré hier le chef de la diplomatie israélienne Shimon Peres en plaidant pour une relance des négociations.

Damas réclame qu'Israël évacue totalement le Golan, un plateau stratégique occupé depuis 1967 et annexé en 1981.

«Nous devons avancer avec la plus grande énergie et un élan maximal pour faire la paix avec les Syriens, et nous en paierons le prix inévitable», a déclaré M. Peres au groupe parlementaire travailliste.

M. Peres a refusé de dévoiler la nature de ce «prix inévitable» mais la plupart des députés, qui ont communiqué aux journalistes un enregistrement des propos du ministre, ont cru comprendre qu'il envisageait un retrait total des hauteurs du Golan.

«La seule interprétation possible des propos de Peres est qu'il s'agit d'un retrait complet du Golan», a déclaré le secrétaire général du parti travailliste Nissim Zivli.

Selon M. Peres, l'État hébreu a donné à M. Christopher des éléments, qu'il n'a pas voulu détailler, qui devraient permettre une reprise des négociations directes avec la Syrie suspendues depuis décembre.

«Nous avons donné à M. Christopher quelques éléments qui permettront au président Assad d'ouvrir un dialogue sérieux avec nous. Nous devons mettre fin aux deux problèmes qui restent sans solution: la Syrie et le Liban», a déclaré M. Peres.

Selon lui, «le prix de la paix est connu. On ne peut pas le changer. C'est pourquoi nous devons faire tous les efforts possibles pour arriver à une paix avec les Syriens dans les vingt mois qui nous restent» avant les élections gé-

nérales israéliennes de 1996.

«Celui qui enregistrera une victoire sur le front de la paix pourra aussi remporter la victoire dans les élections», a souligné M. Peres. «On ne doit à aucun prix laisser cette occasion s'échapper. Nous devons prendre une décision le plus vite possible», a-t-il ajouté.

Un autre ministre travailliste, M. Moshé Shal, a souligné devant les députés la nécessité d'aller «jusqu'au bout». «Je dis que pour faire la paix avec la Syrie, il faut aller jusqu'au bout du chemin», a déclaré le ministre de la Police.

«La rencontre Christopher-Assad était cruciale. Nous sommes au carrefour des grandes décisions», selon M. Shal.

Le ministre de l'Environnement Yossi Sarid, qui s'exprimait à Haïfa (nord), a déclaré de son côté que «la période actuelle est la plus importante dans les négociations israélo-syriennes. Les réponses que M. Christopher rapportera de Syrie décideront de l'avenir du processus de paix».

Le premier ministre Yitzhak Rabin, qui doit s'entretenir aujourd'hui avec le secrétaire d'État, a estimé pour sa part que sa navette était «un test de la capacité des États-Unis de sauver la situation actuelle et de permettre la reprise des négociations directes israélo-syriennes».

«J'espère toujours que nous parviendrons à une solution de ce conflit», a déclaré M. Rabin, qui parlait lors d'une visite dans le nord du pays en compagnie de son homologue britannique John Major.

Par ailleurs, le secrétaire d'État Warren Christopher devait tenter aujourd'hui d'obtenir de la Syrie qu'elle reprenne des discussions avec Israël, entre responsables militaires, sur les garanties de sécurité, notamment une dé-militarisation, qui accompagneraient un éventuel retrait israélien du Golan.

EN BREF

OBASANJO ARRÊTÉ

Lagos (Reuter) — L'ancien chef de l'État nigérian, le général Olusegun Obasanjo, a été arrêté hier matin par la police. Quelques jours auparavant les autorités avaient annoncé avoir déjoué une tentative de coup d'État, fomentée par des civils et des militaires, et avoir arrêté 29 personnes soupçonnées d'avoir voulu renverser le gouvernement du général-président Sani Abacha. Le passeport de l'ancien chef d'État avait été confisqué dimanche soir à son retour d'un voyage en Grande-Bretagne et au Danemark. Cette arrestation n'a pas été confirmée officiellement. Le général Olusegun Obasanjo, seul dirigeant militaire nigérian à avoir remis volontairement le pouvoir à un régime civil élu, milite depuis longtemps pour un retour à la démocratie dans son pays.

CHEF AFGHAN TUÉ

Kaboul (Reuter) — Le chef de la faction chiite afghane Hezbi-i-Wahdat, Abdoul Ali Mazari, est mort hier lors d'un échange de coups de feu avec les Taleban qui l'avaient fait prisonnier, ont déclaré des porte-parole des Taleban. Lors de son transport en hélicoptère, Abdoul Ali Mazari, a saisi la mitrailleuse de l'un de ses geoliers, a tiré et a blessé le pilote de l'appareil, contraint de faire un atterrissage d'urgence. Le dirigeant chiite a ensuite tué six

autres personnes se trouvant dans l'hélicoptère avant d'être abattu à son tour, ont précisé les porte-parole. Selon la radio gouvernementale Radio Kaboul, captée à Islamabad, le leader chiite a été tué lors d'un accident d'hélicoptère pendant son transfert vers la province orientale de Kandahar.

ÉCOLIÈRE ÉGORGÉE

Tunis (Reuter) — Six islamistes armés ont enlevé hier une écolière de 15 ans dans un collège au sud d'Alger, avant de l'égorger et de ramener son corps devant l'entrée de l'établissement en guise d'avertissement sanglant à ses camarades. Les assaillants ont exécuté Fatima Ghodbane à dix mètres du collège Lazhar Mohamed d'Oued Djer, à environ 50 km au sud d'Alger, précise l'agence officielle algérienne de presse APS, qui cite un communiqué des services de sécurité. Samedi, trois autres femmes avaient été abattues à leur domicile à quelques heures d'intervalle par des islamistes présumés. Les derniers meurtres de jeunes femmes et jeunes filles interviennent six jours après la «condamnation à mort» de cinq dirigeants du Front islamique du salut (FIS) et du Groupe islamique armé (GIA) par un «tribunal» symbolique de femmes réunies à Alger à l'occasion de la journée mondiale des femmes.

Camps D'été

Tél: (514) 297-3717 600, Diligence
Fax: (514) 297-3374 ANGLOFUN Stukely (Québec) JOE 2JO

Notre camp, situé dans l'Estrie, accueille des groupes âgés de 7-10, 11-14, 14-17, pour des séjours en immersion anglaise de niveau débutant, intermédiaire et avancé.
Viens vivre une expérience, inégalable, tout en anglais!

Masqu'ARCAD

Camp-école spécialisé

GARÇONS et FILLES (6 à 17 ans) THÉÂTRE
ADULTES et FAMILLES CIRQUE
CLASSES NATURE ART VISUEL
HUMOUR

SAINT-THÉODORE D'ACTON Téléphone et Fax: (514) 546-7076

CAMP THÉÂTRE ET NATURE

PARTICIPATION À TOUS LES ASPECTS D'UN SPECTACLE DE THÉÂTRE:
Interprétation - décors - costumes - accessoires - maquillages
Sessions de 10 jours pour les 10-14 ans dans les Cantons de l'Est
Information et dépliant: 514-273-2049
no. permis du ministère de l'Éducation: PP4455-9095

Les camps d'été des Débrouillards

Dans les Laurentides

Pour les jeunes de 9 à 16 ans
• MINÉRALOGIE • ASTRONOMIE • BOTANIQUE
• ENTOMOLOGIE • ZOOLOGIE • HORTICULTURE
• ASTRONAUTIQUE
Séjour d'une semaine ou plus 2 juillet au 19 août
Demandez le feuillet publicitaire:
75, Chemin de Barkmere, Arundel (Québec) J0T 1A0
Tél: (819) 687-9611, le soir

The Horse People Inc.

Respect de la tradition

Ce camp de randonnée équestre croit aux traditions. Les valeurs traditionnelles de l'amitié, de l'esprit sportif, de l'égalité et du plaisir, les méthodes d'enseignements traditionnelles avec des classes structurées assurées par des instructeurs nationaux certifiés et un ratio instructeur/campeurs de 1/3. Nous offrons le meilleur de la tradition. Une belle expérience de camp au Canada offerte aux marchés national et international. Cet été, soyez des nôtres pour des vacances inoubliables! Brochure & vidéo disponibles sur demande

Wendover, Ontario K0A 3K0
Fax (613) 673-4787 — Tel. (613) 673-5905

Accrédité de OCA, CCA, ACA

CAMP WABIKON

Depuis 1944
Des valeurs traditionnelles que l'on garde toute sa vie
«...tout à fait génial»

CAMP WABIKON
48 Delhi Avenue, Toronto, M5M 3B7
Ontario

RENSEIGNEMENTS (416) 483-3172

Anglais langue seconde

Programmes d'immersion - Été 1995
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...

Programme pour jeunes
Sessions de trois semaines
Du 25 juin au 15 juillet
Du 16 juillet au 5 août

Programme pour adultes
Sessions de six jours
2-7 juillet, 9-14 juillet,
16-21 juillet.

Beau campus au cœur de l'Estrie
Programme établi depuis 16 ans
Cours et activités en anglais
Résidences modernes
Sessions axées sur le développement de la communication orale

Champlain Regional College
Lennoxville (Qc) J1M 2A1
Tél: (819) 564-3684
Sans frais: 1-(800) 561-8321
Télécopieur: (819) 564-5171

Pour réserver dans cet espace publicitaire, composez le
985 3322

É D I T O R I A L

L'autre façon de gouverner?

Gilles Lesage

Il y a six mois, le Parti québécois chassait les libéraux du pouvoir avec un programme et un slogan flamboyants: «L'autre façon de gouverner!» Au moment où l'Assemblée nationale reprend ses travaux sessionnels, tel un rite printanier, qu'en est-il de ces engagements solennels? À l'exception de la démarche référendaire, pivot autour duquel tournent toute l'action et la stratégie péquistes, force est de constater que le gouvernement n'a pas profité de la lune de miel et de l'état de grâce initial.

Les comparaisons sont toujours difficiles et boiteuses. Elles servent quand même de points de repère. Il y a 18 ans, après quelques mois de régime péquiste, on avait l'impression que ça bougeait de toutes parts et que les projets fusaient au point de s'entrechoquer. Sans oublier son grand projet de souveraineté-association et de référendum en cours de premier mandat, René Lévesque et ses collègues faisaient des efforts inouïs pour donner aux Québécois le bon et vrai gouvernement qu'ils avaient promis.

Cette fois, l'impression, peut-être injuste, est fort différente. De M. Parizeau en descendant, de l'avant-projet de loi sur la souveraineté aux commissions régionales, en passant par les escarmouches avec Ottawa ou le projet de liste électorale permanente, l'arrière-plan est tout entier accaparé par «l'horizon» référendaire de 1995. Les Québécois connaissent cette ambition dévorante de M. Parizeau. Mais ils ne s'attendaient sûrement pas à ce qu'il y consacre le plus clair de ses énergies et de ses astuces. Jusqu'à plus-soif.

Bien conscients de ce défaut dans sa cuirasse, qui nuit grandement à sa cause au lieu de l'aider, le gouvernement a profité de son récent caucus présessionnel pour mettre en relief un grand nombre de mesures qu'il a mises en œuvre depuis septembre dernier. «Le bilan témoigne d'actions dynamiques, créatives et généreuses», selon un communiqué, faisant état notamment de: la création de milliers d'emplois attribuables au plan de démarrage d'entreprises; la perception automatique des pensions alimentaires; la consécration de 1% de la masse salariale des entreprises à la formation professionnelle; la relance de l'assainissement; la refonte des négociations dans la construction; le gel du projet Grande-Baleine.

M. Parizeau se réjouit en outre de ce que la récession soit enfin terminée et que les nouveaux emplois aillent au delà du simple rattrapage. L'apo-

calypse annoncée n'est donc pas survenue. Ce qui est exact. Mais les changements substantiels prévus en campagne électorale, les réformes en profondeur que les éloquentes péquistes faisaient miroiter, tardent à venir. Si les Québécois leur ont fait confiance, ce n'était certes pas pour qu'ils continuent, avec quelques variantes obligées, à nous servir la même vieille médecine libérale, fût-elle teintée d'une lourde et omniprésente coloration référendaire.

Non seulement la stratégie souverainiste occupe-t-elle à peu près tout l'espace disponible, mais elle fait commettre des gaffes et des impairs impardonnables. Dans sa hâte d'en arriver à l'échéance ultime, le gouvernement a procédé à une purge dans les rangs des hauts fonctionnaires et dirigeants d'organismes. Le premier ministre promet qu'il n'y aura pas de budget-bonbon ni de faveurs à des clientèles choisies. Ce qui est le bon sens même, quand les ressources se font rares et les besoins immenses. Du même souffle, pourtant, des décisions difficiles ne sont pas prises et retardées, dans l'espoir de ne pas heurter des électeurs inquiets.

Outre la crise parlementaire fomentée par les libéraux, aussi artificielle que mesquine, les prochaines semaines législatives seront accaparées par la présentation des dépenses et du budget du gouvernement. L'heure de vérité approche. La reprise économique ne gonfle pas les coffres de l'État, qui doit limiter durement la croissance des dépenses, même essentielles. Le déficit est plus élevé que prévu l'an dernier — l'optimisme des libéraux n'avait d'égal que leur triomphalisme prématuré —, Ottawa coupe les vivres, la lune de miel est terminée.

Austérité productive et menu minceur. S'il est sensible aux attentes des Québécois, telles qu'exprimées devant les commissions itinérantes, le gouvernement doit de toute urgence commencer à livrer la marchandise promise. L'autre façon de gouverner, ce n'est pas juste l'obsession référendaire. À Québec, peut-on marcher et mâcher de la gomme en même temps?

Une session

cruciale pour

le gouvernement

Parizeau

Le castrisme en complet-veston

Sylviane Tramier

En dehors d'une concession vestimentaire majeure — depuis la révolution cubaine, on n'avait jamais vu Fidel Castro en tenue civile —, le *lider maximo* n'a rien renié. Lors de son discours au sommet pour le développement social à Copenhague, et plus tard au siège de l'UNESCO à Paris, il est resté lui-même.

Vitupérant le capitalisme et ses suppôts, «l'hégémonisme américain» et le «nouvel ordre colonial», le président cubain, en costume bleu marine et portant cravate, n'a pas eu l'air de vouloir donner à ses hôtes plus de gages de bonne volonté qu'il n'en faut.

La visite à caractère «semi-officiel» de Fidel Castro à Paris n'en revêt pas moins une signification particulière. Hormis les pays de l'ancien bloc soviétique et les pays latino-américains pour lesquels la solidarité linguistique joue, les pays occidentaux ne lui ont jamais déroulé le tapis rouge. Sa rencontre hier à l'Élysée avec le président François Mitterrand et son épouse est une première qui annonce peut-être la fin de l'isolement diplomatique du chef de l'État cubain.

Faut-il s'en réjouir ou s'en indigner?

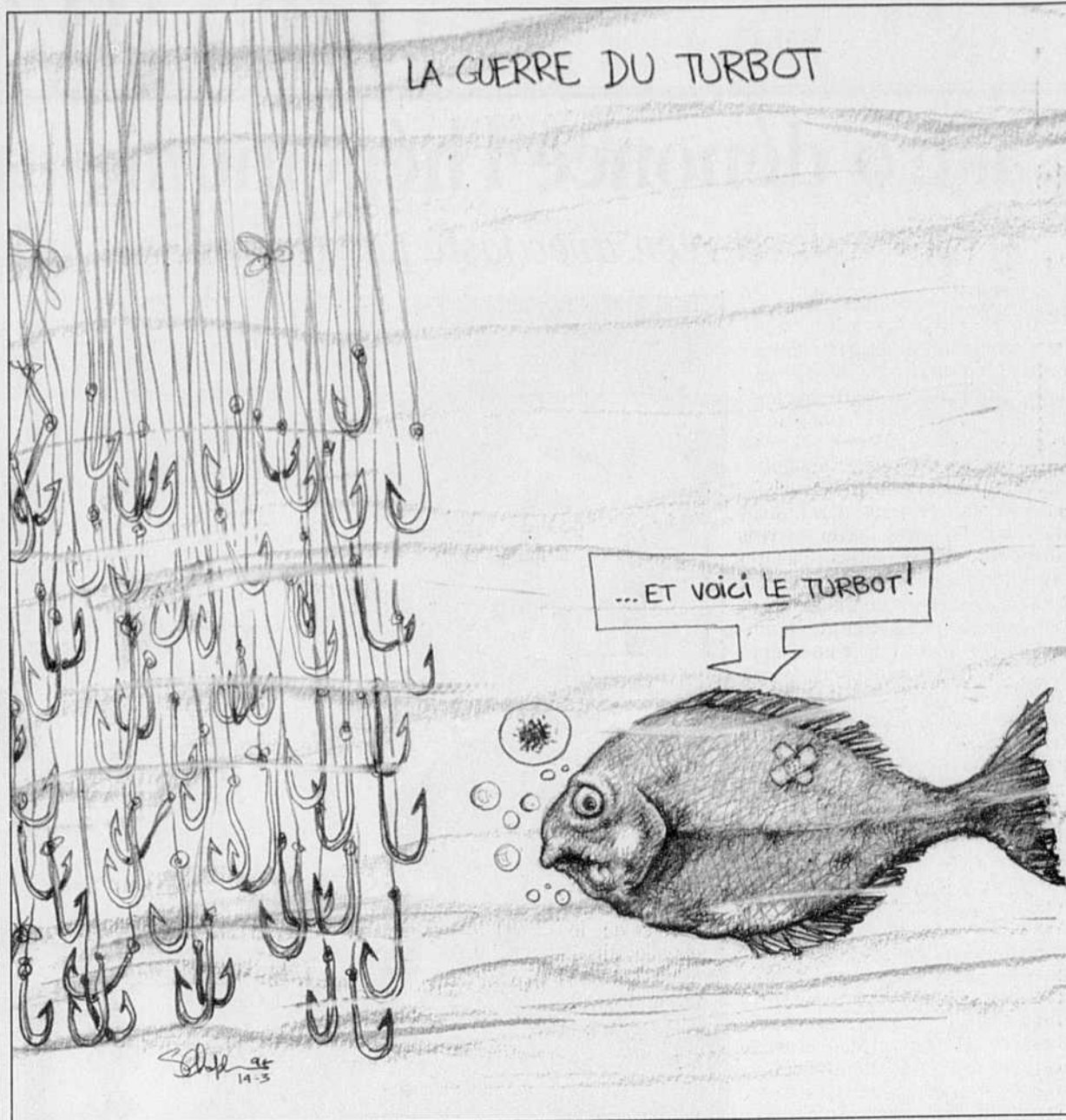
Régulièrement, la communauté internationale dénonce les violations des droits de l'homme et l'absence de liberté politique à Cuba. La semaine dernière encore, la Commission des droits de l'homme de l'ONU condamnait Cuba pour les «arrestations arbitraires, les mesures de détention, les persécutions» dont sont victimes les militants des droits et libertés.

La France a d'ailleurs parrainé cette résolution.

Alors que Cuba continue d'emprisonner pour délit d'opinion et de réprimer la dissidence, les concessions au capitalisme se multiplient depuis deux ans. On a autorisé l'ouverture de marchés libres pour les produits agricoles et la création d'un timide secteur privé. Fidel Castro lui-même, il y a peu, a décrit comme inévitable l'introduction à Cuba d'une petite dose d'économie de marché et indispensable la présence d'investissements étrangers. C'est ce qu'il a qualifié de «phase d'économie socialiste de marché», vocable qui n'est pas sans appeler la comparaison avec le modèle chinois, pour lequel Fidel Castro n'a pourtant jamais été suspect de sympathie. Et, à Cuba comme en Chine, on ne voit toujours rien venir sur le plan des réformes démocratiques.

On constatera pourtant que les États-Unis, qui maintiennent leur embargo sur Cuba, commerce, au nom du réalisme, avec la Chine. On constatera aussi que le régime chinois n'est pas moins tyrannique et dictatorial que le régime cubain.

Cela amène une question. Pourquoi serait-on à cheval sur les principes quand il s'agit de Cuba, et converti au pragmatisme quand il s'agit de la Chine? On peut dénoncer l'embargo commercial américain sans pour autant donner l'absolution à Fidel Castro. Comme beaucoup de voix au Congrès américain et même dans la communauté cubaine exilée l'affirment de plus en plus, la défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques à Cuba ne passe plus par l'ostracisme diplomatique.



OPINION

La souveraine maîtrise du jeu

PIERRE VADEBONCOEUR

Essayiste

«**M**ais quand donc allez-vous cesser de demander toujours et toujours plus?» s'était écrit publiquement un représentant du patronat, impatienté par les exigences des syndicats. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC (CSN), lui donna avec défi la réponse: «Cesser? Et si nous n'allions jamais cesser?» C'était au temps où Marchand, tribun alors superbe, leader en vue, paraissait encore avoir un important destin. Mais, malheureusement, il changea beaucoup par la suite.

«Et si nous n'allions jamais cesser?» Quelle phrase, tout de même! Lorsqu'on songe à la situation du Québec, à ses revendications fondamentales toujours rejetées, à notre perpétuelle insatisfaction, à notre incertitude, à notre avenir compromis, cette phrase de Marchand, transposée dans le domaine politique, résonne d'une force et d'une pertinence singulières.

Lorsqu'on pense surtout aux discussions actuelles (Le référendum sera-t-il ou non retardé? Quelle forme la question devrait-elle prendre? Devrait-elle présenter l'option souverainiste et son contraire? Quelles seraient les conséquences d'un non? Quel serait le rôle du Bloc après un échec? Pareil échec aurait-il un effet fatal sur la cause des Québécois?)

Devrions-nous alors rentrer dans le rang et signer la Constitution canadienne? Perdrions-nous la maîtrise du jeu? Le fait d'avoir fixé un échéancier nous la fait-elle perdre d'ores et déjà?, toutes ces questions mises ici entre parenthèses et à titre d'exemples, renvoient d'une certaine manière à la réponse de Marchand: «Si nous n'allions jamais cesser?»

Qu'exprime donc cette phrase? Elle exprime une perspective. Elle fait rentrer dans le débat la question de la perspective. Nous dépendons trop d'une stratégie unique. Notre politique n'a pas assez de complexité. Nous sommes trop à la merci d'un seul événement. C'en est au point que nous ne sommes plus à même d'attendre les occasions favorables. Qu'est devenue la nécessaire marge de manœuvre?

On ne peut être vraiment fort que lorsqu'on ne l'est pas aussi étroitement.

Essentiellement, je trouve que nous ne le prenons pas d'assez haut: ni le temps, ni nous-mêmes, ni le reste du Canada, ni notre propre stratégie, ni les intentions du fédéral (le fédéral où l'on prétend mener le jeu, nous obliger à faire ci ou ça, nous pousser à une conclusion, nous enfermer dans notre logique et nos déclarations...)

Faute de considérer cela avec assez de hauteur, nous nous laissons entraîner par les autres, mais aussi par nous-mêmes... Sommes-nous restés les maîtres de l'affaire?

Il s'agit de garder d'abord l'entière maîtrise de nos stratégies. En avoir la maîtrise (et au besoin les maîtriser, si ce sont elles qui nous conduisent et non l'inverse). Toute stratégie, par essence, doit être aléatoire. La nôtre actuellement ne l'est pas.

La lutte nationale doit pouvoir faire face à la grande diversité des situations. Elle-même doit être souveraine en ce sens, souveraine d'une souveraineté intellectuelle et morale qui laisse libre de décider les choses, quelles que soient les contingences. Si nous parvenons à cette souveraineté d'esprit, cette souveraineté dont parle aussi Jean Larose, cette indépendance supérieure de pensée, cette concentration de vouloir propre, cette conscience et cette volonté de mener notre jeu en toutes circonstances, alors il n'y a pas de doute que nous réussirons l'essentiel de notre entreprise historique. Car notre entreprise elle-même sera souveraine, opposable à de nombreuses conditions.

Le problème n'est pas seulement de savoir si le référendum doit être ou non retardé, mais si nous pouvons maîtriser l'une et l'autre hypothèses, grâce à la hauteur où nous nous mettrions nous-mêmes.

En attendant, perplexes, nous spéculons sur des problématiques indifférentes ou secondaires, comme celle touchant la forme de la question référendaire.

La forme de la question est d'une importance assez illusoire. Une des raisons pour lesquelles on accorde un certain intérêt à cet aspect des choses, c'est qu'il nous semble qu'il faille trouver une issue dans le cadre même

d'une stratégie générale trop exclusive. Il y a plus. Par exemple, présenter la souveraineté et son contraire (le *statu quo* ou ses variantes) dans la question référendaire serait absurde, car le contraire dont il s'agit ne signifierait pas seulement le rejet (temporaire ou non) de l'indépendance, mais l'adoption positive, l'obligation d'accepter plus ou moins le *statu quo*, quoi qu'on dise, et de signer la Constitution. Tout serait alors foutu, je crois bien. Il ne faut jamais se mettre dans cette situation.

Prendre de la hauteur, penser en perspective signifient en outre que nous refusons d'accepter que le temps lui-même nous enferme: le temps ne sera pas aboli demain et il faut pouvoir encore l'utiliser. On semble actuellement s'imaginer qu'il y a quelque part, bientôt, une date butoir. Conséquemment, nous sommes à la remorque de ce que nous avons décidé. Il faut davantage dominer sa propre partie et, par voie de conséquence, dominer celle de l'adversaire. C'est lui qui devrait n'être pas sûr de nous, ni de nos intentions stratégiques, ni du moment que nous déciderions de choisir. C'est à lui de se trouver dans l'expectative. C'est nous qui devons rester imprévisibles. Il compte que le référendum aura lieu dans l'année et s'organise en conséquence.

Même sa politique sociale et fiscale s'ordonne en fonction de cette éventualité et il remet à l'an prochain ses coups les plus impopulaires. Bien pris qui croyait prendre: si nous allions déjouer cette stratégie savante, la confusion de l'autre côté serait belle à voir. Je ne pense pas que le Canada puisse soutenir très longtemps le poids d'une politique québécoise souverainiste résolue, ouverte et claire, mais servie par un sens stratégique alerte et plus libre qu'il ne l'est présentement.

Insaississables, problématiques, incertains pour les autres, subtils, dominant l'événement et par conséquent capables en tout temps de profiter de celui-ci, c'est ce que nous devrions être. Mais, il est vrai, cette disponibilité ou liberté par rapport à nous-mêmes comme par rapport aux contingences n'est possible que si elle s'appuie sur une pensée politique générale sûre d'elle-même et enracinée dans l'opinion.

L E T T R E S

Les évêques s'en lavent-ils les mains?

S'il fallait en croire la manchette parue dans *Le Devoir* du 23 février 1995, les évêques s'en lavent les mains.

Ils renieraient donc ainsi leurs déclarations antérieures (1967, 1979, 1980, 1990) encourageant le peuple québécois à s'engager dans le choix de leur avenir.

D'après *Le Petit Robert*, «se laver les mains de quelque chose, c'est décliner toute responsabilité, ne plus s'en occuper».

À la lumière de cette définition, le titre de cet article apparaît, pour le moins, tendancieux.

Loin d'abdiquer toute responsabilité, loin de se désintéresser de la destinée du Québec, les évêques, dans un style familier, invitent plutôt leurs compatriotes à prendre de l'altitude, à réfléchir sérieusement

sur les enjeux du débat actuel pour opérer un choix judicieux.

Par ailleurs, le titre ne reflète aucunement le fond de l'article qui souligne, à juste titre, que les évêques ne prennent pas position.

Si jamais ceux-ci avaient privilégié une option particulière, le journal aurait sans doute été le premier à s'en indigner. Avec raison.

Maurice Brouard
Montréal, 24 février 1995

Une démarche dénaturée

Il semble que notre démarche «normale» vers l'avenir du Québec ait été dénaturée.

Maintenant, il ne s'agit plus d'une question simple, mais plutôt d'une question qui mènera à la victoire.

Le processus de non-planification et de déconstruction survenu

récemment a sûrement dû donner un choc aux partisans du Parti québécois et du Bloc québécois.

L'idée que les chefs des deux partis mettent maintenant de l'avant est qu'une vraie question n'obtiendra pas une majorité de oui, mais qu'une question rusée permettra de l'obtenir.

C'est plus qu'un constat de défaite.

C'est là l'affirmation d'une supercherie consciente de la part des chefs.

Ce calcul les éloigne considérablement des traditions de débat démocratique et de respect du vote populaire telles que démontrées lors du premier projet concret d'indépendance, sous le gouvernement de René Lévesque.

Combien de temps cette rhétorique politique demeurera-t-elle acceptable?

Leonard Macdonald
Montréal, 23 février 1995

À P R O P O S

...de repas au restaurant

Alors que les aliments sont une nécessité, les repas pris au restaurant ne le sont pas. Ces derniers sont liés étroitement au cycle économique et sont relativement sensibles aux prix.

Les repas pris au restaurant, qui comptaient pour plus de 5% du total des dépenses au premier trimestre de 1981, ne représentent maintenant que 4,3%. La demande

a baissé à la suite de l'imposition de la TPS et du début de la récession, et les dépenses sont restées faibles depuis 1991. Néanmoins, les repas pris au restaurant représentent toujours le quatrième poste en importance des dépenses pour les Canadiens.

L'observateur économique canadien, Statistique Canada, février 1995.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Jean-Louis Roux ne se souvient pas

JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Chef de pupitre au journal Le
Quartier Libre, Université de Montréal

Dans une récente interview accordée à la télévision d'Etat, le comédien Jean-Louis Roux comme les intellectuels québécois de prendre position contre l'indépendance du Québec. Comme à son habitude, Jean-Louis Roux, l'homme distingué du Théâtre du Nouveau Monde, ne s'embarrasse pas des nuances qui s'imposent: il compare les intellectuels québécois à ceux de l'Allemagne nazie, rien de moins. C'est assez piquant pour un homme qui, à l'époque de la Seconde Guerre mondiale, défendait avec fermeté, notamment dans les pages du *Quartier Latin*, l'Espagne du général Franco, c'est-à-dire l'Espagne soutenue dès ses débuts par un certain Adolf Hitler.

Décidément, comme homme réfléchi, on a déjà vu mieux. Cela explique sans doute pourquoi son ami Jean Chrétien, premier ministre du «meilleur pays au monde», l'a nommé récemment sénateur à Ottawa.

Soucieux de mener à bien le petit numéro de terrorisme verbal dont on lui a confié la charge, Jean-Louis Roux semble aujourd'hui avoir oublié qu'il n'est pas en position, pour ce qui est de la guerre de 1939-1945, de donner des leçons d'engagement intellectuel à quiconque. Car en fait de réaction, Jean-Louis Roux se trouvait alors, de temps à autre, non loin de l'avant-garde. Il importe de le rappeler.

Dans *Le Quartier Latin*, l'ancien journal des étudiants de l'Université de Montréal, voici par exemple ce qu'il écrivait en décembre 1945, à titre de rédacteur en chef, au sujet de l'Espagne: «La propagande britannique s'est efforcée, depuis que les Anglais ont partagé la défaite des communistes en Espagne, de faire passer Franco pour un dictateur sans pitié, dont le rêve était l'ancêtrement de la démocratie et des pays où elle règne encore.» Bien entendu, à en croire Roux, rien n'est moins vrai. «On veut nous faire passer pour un spectre effrayant un pays dont on pourrait prendre beaucoup de leçons.» Totalitaire, le régime de Franco? Allons donc! L'Espagne et son chef ont «reçu dernièrement la bénédiction du pape Pie XII». Cela permet à Roux de railler toutes les objections au régime espagnol: «On nous répondra probablement que le pape est un fasciste!» A 50 ans de distance, on sent déjà poindre chez le jeune Jean-Louis Roux une capacité d'analyse politique proprement sénatoriale. Dans un entretien accordé en octobre 1993 à un journaliste du *Quartier Libre*, le nouveau journal des étudiants de l'Université de Montréal, Jean-Louis Roux avait insisté pour qu'on ne s'attarde pas trop sur ses vieilles positions politiques au sujet de l'Espagne du général Franco. Le sénateur, qui a appris tant et tant de rôles au théâtre, oublie aujourd'hui, pour des fins politiques, sa propre histoire. Et pour jouer son nouveau rôle de sénateur comme il le joue, il est entendu que M. Roux a déjà oublié celle de son peuple.

La sécession comme révolution

Même si la campagne référendaire est pipée comme un billet de loterie, même si la réponse des urnes s'annonce aussi indéchiffrable que la question des politiciens, l'homme libre ne peut qu'espérer une victoire du référendum

PIERRE LEMIEUX
Économiste et écrivain

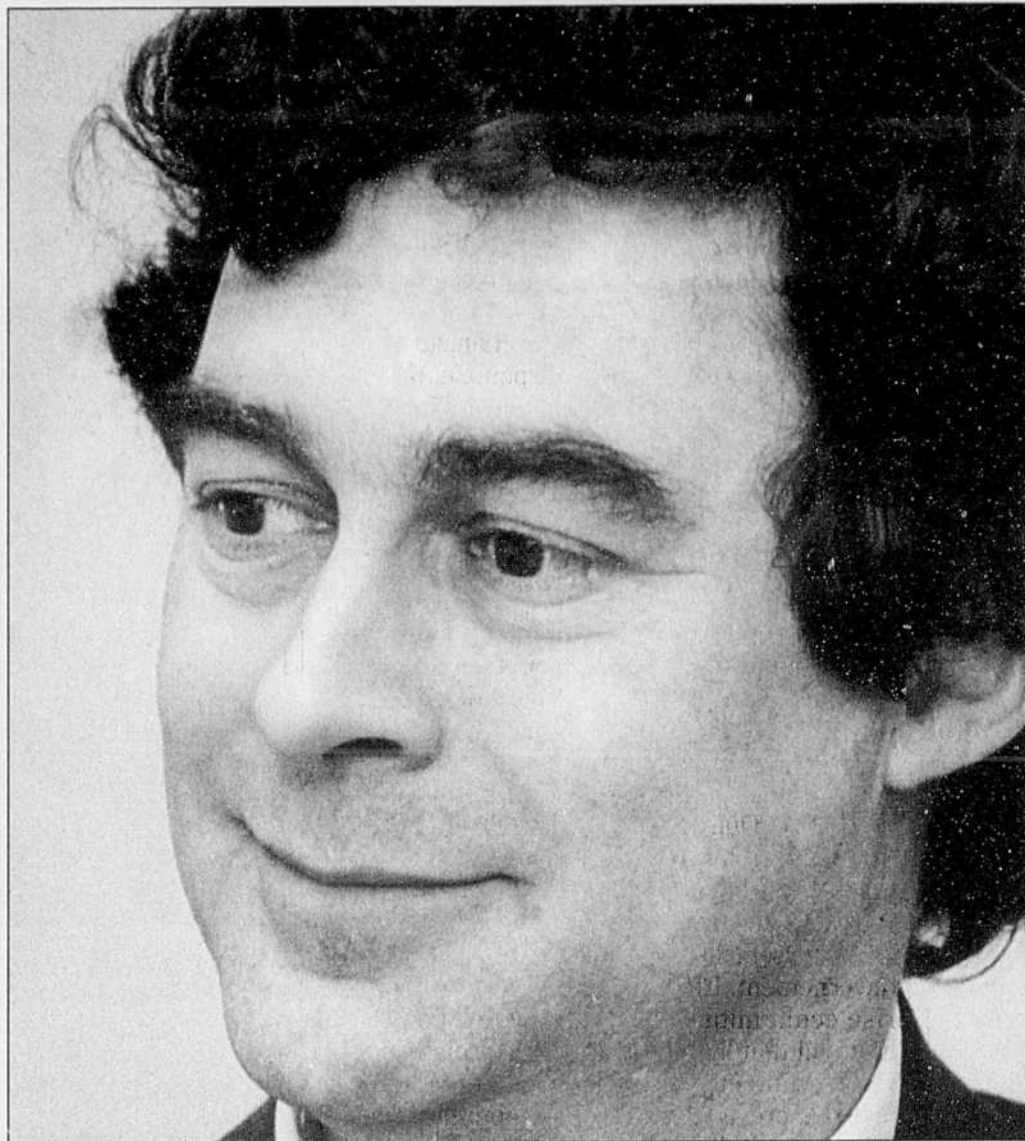
L'a pauvreté du débat actuel sur la sécession du Québec apparaît presque incommensurable si on se rappelle, par exemple, les références à la philosophie politique qui émaillèrent le débat américain entre fédéralistes et anti-fédéralistes, ou qui marquèrent la Révolution française. On subit ici un débat de participants professionnels et de politiciens qui se disputent le pouvoir, le bon peuple restant, comme disent les économistes, «rationnellement ignorant» d'enjeux sur lesquels l'individu n'a pas prise.

La sécession représente pourtant un sujet important. Elle pose le problème de la fonction de l'Etat et de son fondement éventuellement consensuel. L'économie de la sécession nous amène, ou devrait nous amener, à distinguer entre ce que les économistes appellent les «effets allocatifs» de l'Etat, c'est-à-dire sa capacité de produire les biens publics que les individus demandent, et ses «effets redistributifs», qui créent toujours des gagnants et des perdants. Advenant la sécession, on peut parier que les classes intellectuelles et bureaucratiques du Québec compteraient parmi les premiers, ce qui explique pourquoi ces gens l'appellent de leurs vœux, alors que les classes moyennes et les exploités risquent de payer la note.

La sécession à dessein

Autre question, banale mais fondamentale: si la majorité des Québécois a le droit de faire sécession, en vertu de quoi nierait-on le même droit à la majorité des Amérindiens, ou aux citoyens de Montréal, ou à ceux de ma rue, ou à tout individu souverain? C'est bien sûr à dessein que j'emploie le terme «sécession» plutôt que le terme politiquement correct de «souveraineté». Nonobstant l'affaire ambiguë de la Guerre de Sécession américaine, le terme ne comporte pas, ou ne devrait pas comporter, de connotation péjorative. Au contraire, le terme «souveraineté» est, ou devrait être, chargé de tous les crimes qui ont été commis au nom du pouvoir étatique absolu qu'il glorifie.

Après avoir, péché de jeunesse, compté parmi les premiers séparatistes québécois, j'ai plutôt ensuite, dans mes écrits, défendu le fédéralisme canadien — ou ce qui passait pour tel. Mais à moins que des synergies nouvelles n'émergent parmi les Canadiens qui luttent contre la montée inexorable du pouvoir dans ce pays, je crois maintenant qu'il n'y a plus rien à défendre. L'Etat canadien est à l'image des régimes politiques actuels dont la légitimité est à peu près indéfendable (voir, à ce sujet, le livre récent et fondamental de John Simmons,



Pierre Lemieux

On the Edge of Anarchy. Locke, Consent, and the Limits of Society, Princeton University Press, 1993). Un passage occulté dans les documents budgétaires du 27 février en fournit la énième illustration. Sans doute pour mieux harceler le mouvement de résistance fiscale FED UP né dans l'Ontario profonde, le gouvernement prévoit, parmi ses mesures de «renforcement de la capacité de Revenu Canada de faire respecter la loi», des «pénalités en cas d'obstruction au versement des retenues à la source et de la TPS».

On répliquera que le gouvernement du Québec fera la même chose à la première provocation, ce qui nous rappelle qu'entre Jacques Parizeau et Jean Chrétien, la seule différence concerne le siège de la capitale du maître esclavagiste ou, dans les termes de Jovenel, de «la Cité du Commandement» (*Du Pouvoir*,

Histoire naturelle de sa croissance, Hachette, 1972). Dirait-on un jour des Québécois qu'après être passés à côté de la Révolution américaine et de la Révolution française, ils ont aussi raté celle qu'ils avaient l'occasion de faire? La sécession du Québec serait une révolution non pas tellement parce que sa légalité formelle (dont l'Etat du Québec se réclame pourtant tous les jours) est discutable, et non pas parce qu'elle s'articule sur les bonnes raisons de se révolter, mais surtout parce qu'elle serait porteuse de bouleversements profonds dans notre société.

En fait, les meilleurs arguments en faveur de la sécession du Québec n'ont pas grand-chose à voir avec ceux que soutiennent ses partisans. «Voilà ce qu'ils appellent «Sauver le Pays», écrivait Spooner en 1870; comme si d'un peuple asservi et mis sous le joug (...), on

pourrait dire qu'il a un pays!» (*Outrage à chefs d'Etat*, Belles Lettres, 1991). Un avantage du démembrement du Canada pourrait être de presider à la naissance de sociétés plus rebelles et plus libres à l'ouest. Il est possible que la déstabilisation de l'Etat mène à une «argentinisation» du Québec, dont l'homme de la rue fera économiquement les frais, mais qui créerait éventuellement les espaces de liberté qui s'étiolent.

La révolution est un Janus à deux faces. En détruisant les puissances sociales indépendantes, comme le soutenait Bertrand de Jouvenel, la révolution apporte-t-elle nécessairement «de l'eau au moulin du Pouvoir»? Ou est-elle plutôt susceptible, en cassant les cartels et en déstabilisant les classes exploiteuses, de redonner un souffle non seulement à la croissance économique (voir Mancur Olson, *Grandeur et décadence des nations*, Bonnel, 1983) mais aussi à la liberté? Les deux thèses se défendent, mais il me semble que nos ancêtres français, anglais ou américains, qui ont fait des révolutions pour défendre des libertés souvent moins menacées que la nôtre, opineraient pour la seconde. Sans parler des caractéristiques et des difficultés de l'action collective révolutionnaire, celle-ci a bien mauvaise presse dans la conjoncture politico-philosophique de cette fin de siècle. Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil — à part ça, tout le monde il est de plus en plus vieux —, et la déstabilisation du système compromettrait le fonds de retraite ou le magnétoscope.

Le gouvernement est le berger

Autant la révolution est nécessaire, autant on doit constater qu'il n'y a pas de peuple pour la faire, mais seulement, pour reprendre les termes prémonitoires de Tocqueville, «un troupeau d'animaux timides et industrieux, dont le gouvernement est le berger».

L'alternative m'apparaît la suivante. Ou bien le maintien du régime actuel, qui nous mène, avec une probabilité proche de 100%, tout droit à ce que Tocqueville craignait. Ou bien une cassure qui aurait quelques chances de déstabiliser le tyran assez pour réveiller le courage des bois qui en nous sommeille (à vrai dire, qui hiverne profondément, replié en position fœtale sur son fusil de bois). Nos concitoyens anglophones, qui lisaient Blackstone quand nous découvrons Tocqueville, devraient y concourir.

Entre deux maux, il faut choisir le moindre; entre deux espoirs, le moins irréaliste. Même si ceux qui proposent la sécession sont généralement de la même race étatiste que leurs adversaires, même si la campagne référendaire est pipée comme un billet de loterie, même si la réponse des urnes s'annonce aussi indéchiffrable que la question des politiciens, l'homme libre ne peut qu'espérer (sans nécessairement y participer) une victoire du référendum sécessionniste.

26 bis, impasse du bouc émissaire

René-Daniel Dubois fait dans l'esbroufe en visant tout ce qui bouge et il n'arrive qu'à se tirer dans le pied

GILBERT DAVID

Journaliste et chargé
de cours en théâtre à l'UQAM

Dans la page «Opinions» de *La Presse* du mercredi 22 février 1995, René-Daniel Dubois (RDD pour la galerie) se fend d'une diatribe contre un journaliste et critique dramatique qu'il ne nomme pas, en prenant prétexte de sa chronique intitulée «Beau sujet de drame», publiée à la une du *Devoir* le samedi 12 février précédent. Pourquoi RDD n'a-t-il pas envoyé son texte au *Devoir*, comme il est d'usage lorsqu'on veut répondre à quelqu'un qui y écrit régulièrement? Il faudrait le demander à l'auteur de *26 bis, impasse du Colonel Foisy* qui a préféré s'associer à *La Presse* pour mieux contourner *Le Devoir* où son discours effarant aurait certainement trouvé une réplique sur-le-champ, comme il se doit en démocratie.

Mais laissons cela. Il y a, dans le texte de l'ancien «Grand Montréalais de l'avenir», suffisamment de symptômes du délire culturel que, par ailleurs, il entend dénoncer, pour commander une mise au point. RDD pense les «intellectuels muets» et les «artistes tatas». Pas tous, a-t-il soin d'admettre sans toutefois en nommer, mais ils seraient néanmoins tous atteints de ce qu'il appelle «le nihilisme militant», dont la source serait *Le Devoir* et son journaliste, j'ai nommé Robert Lévesque. Mais le vociférateur RDD a tout faux. Et c'est lui qui, depuis plusieurs années, a pratiqué les tactiques aveugles de la terre brûlée, tant au Conseil québécois du théâtre — où on l'a prié poliment d'aller se faire voir ailleurs — qu'au Centre des auteurs dramatiques — dont il a quitté les rangs après qu'on lui eut bien fait comprendre que sa démagogie ne passait pas.

Aujourd'hui, RDD annonce à grand fracas d'insultes gratuites et de jugements à l'emporte-pièce que la société en général et le théâtre québécois en particulier ne le méritent plus en tant qu'auteur dramatique. Parce que le milieu théâtral dans son ensemble aurait accepté de voir se dégrader ses conditions artistiques de travail et parce qu'un bon show ne saurait être qu'un show qui marche». Quant à la société, ses

Ce n'est pas
d'aujourd'hui
que la présence
de l'art est
précaire dans
les sociétés
dites libérales.

«élites», ses médias, ses intellectuels, ses artistes et *tutti quanti*, ils n'y auraient là qu'un désert traversé de «dikats idéologiques». Pour en savoir plus, il faudra attendre que RDD daigne remplir sa promesse de s'en prendre un de ces jours dans une pièce de son cru à «la caste (*sic*) à laquelle le chroniqueur (*du Devoir*) appartient et dont il s'est si souvent fait le haut-parleur (*resic*)». Et cet auteur se targue de vouloir réhabiliter l'activité intellectuelle au Québec. Il y a de quoi en perdre son Swahili!

Non. RDD fait dans l'esbroufe pour le plus grand plaisir de Power Corporation, et en visant tout ce qui bouge, il n'arrive qu'à se tirer dans le pied. Car il accuse en fin de compte Robert Lévesque de dire tout haut ce que plusieurs intellectuels et artistes se sont mis à penser: le Québec, après avoir connu un régime péquiste de neuf ans (1976-1985) durant lequel la culture est restée un vœu pieux et l'art un faux problème, après s'être dit non en 1980, eh bien! le Québec se dirige tête baissée vers un second mur, faute d'avoir identifié un projet de société qui ne se réduise pas à un changement de drapeau. «Le théâtre est passé du complexe de la nation empêchée pour aller vers un apolitisme tranquille aux couleurs d'universel», écrit Lévesque. Et RDD de grimper dans les rideaux de son sanatorium!

Non, si notre «dramaturgie a évacué», écrit encore Lévesque, le vieux désir de nation qui animait le théâtre des années 60 et 70», il vaudrait mieux ne pas chercher à rabrouer le message — en tombant dans le bon vieux réflexe anti-intellectuel, justement —, mais se demander tout simplement si le PQ et le BQ ne sont pas en train de récolter ce qu'ils ont semé: la désaffection face à une politique à la petite semaine, c'est-à-dire des «quatre trente sous pour une piastre». Dans le domaine de la culture et des arts, qui m'importe ici, c'est ce qui nous attend, parce que le rêve de la souveraineté pure et dure n'est plus qu'un projet de gérants d'équipe de hockey, en manque de gros compteurs à la veille d'une incertitude troisième période. Faut-il en vouloir à Lévesque de pointer ce que l'actuelle démarche référendaire a de surréaliste, au rayon des lendemains qui chanteraient?

Oui, dans son texte, Robert Lévesque adopte des positions tranchées sur la situation de la dramaturgie nationale 15 ans après 1980. On peut les discuter, c'est l'évidence même, mais RDD ne gagne rien à la portraiture en amateur de théâtre vide et sans conséquences: «La forme insignifiante que j'aime, on me la donne. Me manque le contenu. Ou boulot, les jeunes auteurs!» — telle est en effet la posture qu'attribue RDD au *Devoir* en général et à Robert Lévesque en particulier. J'imagine qu'il trouve dans *La Presse* de quoi le reconforter à cet égard, mais passons.

Reste la question de «l'industrialisation de l'art». L'auteur de *Being at home with Claude* en a contre les industries culturelles, et contre Liza Frulla (qui en aurait assuré le triomphe définitif (à la suite, affirme-t-il, du PQ lui-même) — incidemment, regrette-t-il la transformation de sa pièce en produit racoleur, dans un film où Roy Dupuis succombe bêtement à toutes les petites manières RDD, en d'autres mots, ne voit à l'œuvre dans le milieu théâtral que la logique du hit. Encore une fois, obnubilé par son ressentiment envers tout le monde et son critique, l'homme de théâtre s'empresse de jeter le «beubé», comme il l'écrit, avec l'eau du bain.

Ce n'est pas moi qui contesterais l'existence des pressions marchandes sur la vie culturelle au Québec. Mais de là à penser que, sur le terrain des formes et des œuvres, plusieurs artistes ne résistent pas au mercantilisme ambiant, il y a une marge. Certes, le journal où l'auteur de *Ne blâmez jamais les Bédouins* se réfugie avec son pavé caricatural, a récemment entrepris sa énième campagne pour vendre auprès de la classe politique au pouvoir le sinistre éléphant blanc du Musée Juste pour rire (qui a déjà reçu quelque 13 millions\$ en fonds publics). Sans doute, personne (sauf Lise Bissonnette au *Devoir*) ne s'est encore demandé pourquoi les humoristes auraient le privilège d'un musée subventionné, alors que le théâtre, la danse, l'opéra, le ballet, le théâtre de marionnettes — et tant d'autres pratiques artistiques — attendent que Québec se décide à «bouger», d'abord en les aidant à mieux remplir leurs mandats, et ensuite en assumant «dans la dignité» la responsabilité de doter enfin la nation — si cela a encore un sens — d'un véritable Musée des arts du spectacle vivant (artistes de variétés compris).



René-Daniel Dubois

RDD se moque des nuances et il se contente de lieux communs confortables, en mêlant ses règlements de compte personnels à des questions qui devraient être abordées avec un minimum de décence analytique. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la présence de l'art est précaire dans les sociétés dites libérales. Beaucoup a déjà été écrit sur le sujet, de Flaubert à Bourdieu, d'Adorno à Peter Brook (et même, le croirait-on, au Québec).

Décidément, plus je regarde de près cette nouvelle crise d'épilepsie rancunière, plus je m'interroge sur les présupposés d'un auteur qui désigne à tour de bras un bouc émissaire pour le charger de tous nos maux civiques et théâtraux. En ce sens, RDD fait l'impasse sur le nécessaire pluralisme «d'une société multiple et moderne» (R. Lévesque).

Beau sujet de drame!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Châtier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme), Martin Ducloux et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoit Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Durrice, Claude Lévesque, Serge Trifaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (editorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Marie-Claude Pettit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochford (Ottawa); LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (direction), Yves Williams (superviseur, Anis public et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Mirovici, Jacques A. Nadeau, Michèle Ruellan, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Michèle Bouchard (secrétaire), L'ADMINISTRATION Henry Riedl, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Florine Cormier, Céline Puroy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christianne Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kéroux (directeur), Chrysian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean Lemay (directeur adjoint, production et informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCorrèers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Vézina, Christian Vallant, Christian Vien, Olivier Zaida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ARTISTES

«Ce sera les Yvettes à l'envers»

SUITE DE LA PAGE 1

bien connues, celles des autres présents hier l'étaient sûrement moins. Laurence Jalbert, Eric Lapointe, Martin Drainville, Rémy Girard, Janine Sutto, Pierre Chagnon, Gaston L'Heureux et deux membres de la troupe humoristique Rock et Belles Oreilles se retrouvaient tous aux côtés de M. Piché, réunis sous l'enseigne d'un as de cœur.

Ce dernier s'en est vivement pris à l'émission *Le Point* de Radio-Canada, qui a créé bien des remous en diffusant le 1er mars dernier un reportage dans lequel il était dit que les fervents de la cause souverainiste étaient denrée rare dans le milieu artistique. L'émission a d'ailleurs constaté le prétendu désengagement de plusieurs artistes qui se sont donnés corps et âme à la campagne du OUI en 1980.

Ce reportage «faisait partie, à mon avis, d'une stratégie de découragement des gens, en disant que plus personne ne s'intéresse à ça» a tonné M. Piché, au-dessus du vacarme du va-et-vient des trains à la station de métro Berri-UQAM, où avait lieu la conférence de presse inaugurale des AS.

Le lieu n'avait pas été choisi au hasard. À part le chanteur Dan Bigras, les seuls autres «convaincus» que *Le Point* avait montrés étaient des jeunes artistes qui jouaient dans le métro. Au moins l'un d'entre eux, Jean-François Bertrand, 19 ans, était présent hier.

Le journaliste du *Point*, Alain Gravel, a tenu à démentir les propos de M. Piché, qui, selon lui, fait erreur en y voyant une volonté de «faire une œuvre destructrice». Il rappelle qu'à part Jean-Louis Roux, tous les artistes rencontrés en entrevue pour l'émission se disaient souverainistes, même s'ils semblaient peu enclins à se battre pour l'indépendance.

M. Piché a affirmé que son regroupement, dont il a dit ignorer le nombre d'artistes-membres, avait été bel et bien en embryon avant que ne passe l'émission de Radio-Canada. Mais la diffusion de ce reportage aurait certainement précipité la mobilisation des AS, qui promet de dévoiler d'autres «as» au fur et à mesure que la campagne référendaire se déroulera.

«Si l'émission *Le Point* fait sortir tout le monde, tant mieux. Ce sera les Yvettes à l'envers» a lancé l'auteur du *Château de sable*, faisant référence au mouvement des femmes pour le NON qui a tant altéré le déroulement de la campagne référendaire en 1980.

Quant à une implication très répandue des artistes dans la cause souverainiste en 1980, M. Piché l'a qualifiée d'un mythe. Lui-même ne s'était associé, avec beaucoup d'hésitations d'ailleurs, qu'à un seul événement pour le OUI. Et, en général, les artistes s'étaient arrêtés de «chanter le pays» dès l'élection du Parti québécois en 1976.

«Mais cette fois, je pense qu'il va y avoir une implication beaucoup plus profonde, parce que le projet [souverainiste] est en ce moment plus concret» a-t-il prétendu.

Concédant plus tôt qu'une certaine «tiédeur» s'était emparée du monde artistique à la suite de l'échec de 1980 et face au bilan mitigé du PQ sur le plan culturel, M. Piché a néanmoins affirmé que les artistes croient toujours en l'indépendance. «La position des artistes sur la question nationale est plus nuancée et réaliste, mais (...) ce n'est pas parce que nous sommes capables d'avoir aujourd'hui une position plus critique vis-à-vis des partis politiques que nous abandonnons le pays en entier.»

Pressé par un journaliste de la *CBC* de se prononcer sur la démarche péquiste actuelle, soit l'avant-projet de loi sur la souveraineté et le libellé de la question référendaire qui y est proposée, M. Piché s'est montré réticent à s'engager. Ce qui a amené le comédien Rémy Girard à prendre le micro, sommant le journaliste d'«arrêter de jouer sur les mots». «Si la question porte sur la souveraineté, on votera OUI. Arrêtez. Ce sont les fédéralistes qui jouent sur les mots, pas nous qui sommes convaincus.»

Le regroupement a pris le soin de s'assurer de la présence de plusieurs jeunes artistes pour démentir l'affirmation du *Point* et de la chroniqueuse Lysiane Gagnon selon laquelle on manquerait de relève dans le camp souverainiste.

L'animateur Gaston L'Heureux a d'ailleurs souligné que si plusieurs jeunes artistes sont réticents à se prononcer sur cette question, c'est parce qu'il ne peuvent pas risquer de mettre en jeu leur carrière. Ils vivent déjà sous le seuil de la pauvreté, a-t-il poursuivi, et «ceux qui appuieront un mouvement politique de façon affirmative risquent d'en payer le prix. Parce que les coûts sont très durs et les conséquences très raides».

Alors qu'on lui demandait s'il craignait les conséquences d'une prise une position politique, le jeune rocker Eric Lapointe a répliqué: «Je n'ai pas peur de m'afficher. J'ai toujours été indépendantiste, c'est mon opinion de citoyen.»

Même son de cloche chez Laurence Jalbert. «Je ne fais que ce que je crois. Et je crois à la souveraineté (...) Je respecte parfaitement l'opinion des autres. Mais les fans vont avoir à respecter la mienne» a-t-elle confié plus tard dans une entrevue.

Étaient aussi présents hier, Richard Séguin, Dédé Fortin, Patricia Tulasne, Sylvie Legault, Jacques L'Heureux, Louise Richer, Marcel Sabourin, Markita Boies et Dominique Lévesque.



Aux dires de M. Tobin, la taille de pas moins de 79 % des turbots pêchés par l'Estai est inférieure à 38 centimètres, alors qu'un adulte en état de se reproduire mesure au moins 60 cm.

PHOTO PC

RELATIONS

«Personne n'a le droit d'ignorer ce qui se passe»

SUITE DE LA PAGE 1

M. Tobin hier lors d'une conférence de presse.

Des poursuites devant la Cour de La Haye sont d'ailleurs rejetées du revers de la main par Ottawa, qui assure que la loi C-29, adoptée à l'unanimité par les Communes en mai 1994 et lui permettant d'arraisonner des navires circulant en eaux internationales, peut se soustraire à la compétence du tribunal international. «Le Canada procédera devant les tribunaux canadiens», a affirmé M. Tobin.

Selon le ministre, l'examen des cales de l'Estai a permis de constater que l'écrasante majorité des turbots pris sur le nez et la queue des Grands Bancs de Terre-Neuve n'avaient pas atteint la maturité, ce qui indique «hors de tout doute» que le filet utilisé, aux mailles trop étroites, ne satisfaisait pas aux normes fixées par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO). Ce filet, coupé par l'équipage lors de la première tentative d'arraisonnement du navire, git au fond de l'océan et des recherches sont actuellement en cours pour le récupérer et en faire un élément de preuve.

Aux dires de M. Tobin, la taille de pas moins de 79 % des turbots pêchés par l'Estai est inférieure à 38 centimètres, alors qu'un adulte en état de se reproduire mesure au moins 60 cm. Plusieurs des poissons capturés «sont des bébés», a-t-il dénoncé, accusant les Espagnols d'«activités anti-conservation» susceptibles de nuire à «toute possibilité de maintenir les stocks». Plus tôt en journée, au cours d'une rencontre spéciale du cabinet restreint, il avait carrément parlé de «génocide».

De plus, alors que l'Estai avait annoncé des prises quotidiennes de deux tonnes, ce sont plutôt de 3,8 tonnes qu'il faudrait parler. Selon M. Tobin, le navire espagnol aurait capturé plus de 10 fois la quantité de turbots qu'un bateau régulièrement équipé peut récolter.

Ces données, bien sûr, ne changent rien au contentieux qui porte sur le droit du Canada à intervenir auprès de navires étrangers hors de ses eaux territoriales, mais, a ajouté le ministre, «elles doivent être rendues publiques: personne n'a le droit d'ignorer ce qui se passe». A cet égard, il a invité des représentants de l'UE, accompagnés d'une tierce partie désintéressée comme Greenpeace, à se rendre au large de Terre-Neuve et à inspecter la cargaison des chalutiers qui y croi-

sent toujours.

«Pourquoi refuser de montrer au monde entier qu'ils pêchent conformément aux règlements, si c'est le cas?» a-t-il demandé.

Entre-temps, les pourparlers canado-européens sont au point mort, et seuls «des contacts informels à un haut niveau» se déroulent. Le ministre Tobin a nié hier que toute proposition ait été formulée, y compris celle, évoquée par Bruxelles, voulant que le Canada soit disposé à accepter un relèvement des quotas annuels de turbot de 3400 à 11 000 tonnes en faveur de l'UE.

Quant à l'Espagne, elle a qualifié de «très positif» le gel de ses relations formelles avec le Canada annoncé par l'UE. Le ministre espagnol des Affaires étrangères, Javier Solana, a aussi souligné que Madrid «envisage toutes les mesures diplomatiques» contre le pays, incluant une rupture complète des relations.

D'autre part, M. Solana a indiqué que l'envoi d'une deuxième frégate au large de Terre-Neuve pour protéger les chalutiers n'avait pas encore été décidé. Celle-ci serait toutefois prête à appareiller au besoin. Déjà, le Vigia est en route et devrait être sur les lieux demain ou jeudi.

Mais selon M. Tobin, ce bâtiment, bien qu'équipé d'une mitrailleuse, en est un «de patrouille et d'inspection» du gouvernement espagnol, et non un navire de guerre. Quant à la nature de son intervention, «il faudra attendre et voir», a dit le ministre. «Tout le monde devrait rester calme. Je suis calme.»

Un appel similaire au dénouement négocié de l'impasse a été lancé par le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, qui a dit croire que seule une reprise du dialogue «amènera une meilleure compréhension par tous, à travers le monde, de la nécessité de sauver cette espèce de poisson en voie de disparition».

Entre-temps, Brian Tobin continue d'accumuler les appuis. Déjà consacré véritable héros par ses compatriotes terre-neuviens, il a eu droit hier à une longue ovation à la Chambre des communes, où même le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard a manifesté son soutien. Le Parti réformiste a toutefois apporté son bémol, reprochant notamment à Ottawa d'avoir trop attendu avant d'agir et de faire porter l'odieuse de la crise des pêcheries de l'Atlantique par l'Europe alors que le Canada s'est lui-même rendu coupable de surpêche par le passé.

JUSTICE

C'est pour «accélérer le recouvrement», se défend le fisc

SUITE DE LA PAGE 1

Supposons que cet assisté social se trouve un emploi, qu'il produit une première déclaration de revenu et qu'il a droit à un remboursement d'impôt de 400 \$. Même s'il respecte son engagement de rembourser sa dette à raison de 100 \$ par mois, le fisc va saisir les 400 \$ qu'il lui doit et les verser au ministère de la Sécurité du revenu, sans considération pour la bonne foi du citoyen, ni pour sa situation financière.

Cette façon de faire a été retenue pour «accélérer le recouvrement» des dettes, explique au *Devoir* la porte-parole du ministère, Hélène Gignas.

Pour l'année 1993, le fisc s'est emparé du remboursement d'impôt de 27 433 personnes qui avaient une dette à l'aide sociale, pour un recouvrement total de 8,4 millions \$, selon les chiffres obtenus au ministère du Revenu. Québec verse près de 4 milliards \$ par année en aide sociale. La somme recouvrée par le fisc représente donc moins de 0,25 % des prestations d'aide sociale versées en un an.

Le gouvernement a le droit de se faire justice pour trois types de dettes que les citoyens sont susceptibles d'avoir envers lui: une dette à l'aide sociale, un prêt étudiant ou une dette à la Société d'habitation du Québec (subvention à la rénovation versée en trop, par exemple).

Toujours pour l'année 1993, le fisc a mis la patte sur le remboursement d'impôt de 7870 personnes qui n'avaient pas remboursé leur prêt étudiant, pour un recouvrement de 3,5 millions de dollars, et sur celui de 11 personnes qui avaient une dette envers la SHQ, pour une récolte de 3000 \$.

Ces dispositions sont exceptionnelles. Elles sont prévues à un règlement (le règlement sur l'administration fiscale), publié dans la Gazette officielle du 10 mars 1982, adopté en vertu de l'article 31 de la loi sur le ministère du Revenu.

On doit noter que ce règlement a été adopté avant l'entrée en vigueur de la loi d'accès à l'information, qui protège les renseignements personnels et interdit l'échange de tels renseignements entre les ministères, sauf exceptions.

En 1993, le ministère du Revenu avait proposé un projet de loi pour généraliser cette pratique. La Commissions d'accès à l'information s'y était opposée avec succès, estimant que ça «remettrait sérieusement en cause la protection des renseignements personnels dans l'ensemble des relations avec les citoyens». En

outre, le fisc se donnait ainsi les moyens de se faire justice lui-même.

La commission d'accès ne s'est donc jamais prononcée sur le règlement du 10 mars 1982. Si elle avait eu à le faire, il n'est pas certain qu'elle s'y serait opposée, dit la porte-parole de la CAI, Mariette Dion, puisqu'il s'agit de trois cas bien délimités. Cependant, la CAI aurait remis en question la nécessité d'un tel échange de renseignements, par rapport aux autres méthodes de recouvrement existantes. En outre, la CAI se serait certainement demandé si l'ouverture faite à ces trois organismes aurait pu créer un précédent justifiant par la suite la généralisation du système.

D'ailleurs, des hauts fonctionnaires, dont fait partie le sous-ministre du Revenu Pierre-A. Paré, préparent en ce moment une proposition pour créer un centre des opérations financières unique, chargé de faire tous les chèques, de percevoir tous les comptes et de compenser les dettes d'un contribuable à même ce que celui-ci doit à l'État.

Ce système requerrait probablement la dotation d'un numéro d'identification unique à chaque citoyen, pour faciliter l'interconnexion entre les banques de données. *Le Devoir* a fait écho à ce projet dans son édition du samedi 25 février, dans un article intitulé: «Lentement, on y vient: un citoyen, un numéro», précisant qu'il s'agissait d'une idée à l'étude, mais qui n'est pas encore réalité.

Une lectrice du *Devoir*, qui préfère conserver l'anonymat, nous a contactés pour nous dire que ce qui semblait n'être qu'un projet, lui était arrivé.

L'année dernière, elle attendait un remboursement d'impôt de quelques centaines de dollars. Elle reçut à la place une lettre du fisc l'informant qu'on avait fait main basse sur son argent pour rembourser un vieux prêt étudiant.

La jeune femme était étonnée; n'avait-elle pas remboursé tout ce qu'elle devait à la caisse populaire? Oui, mais elle avait oublié un vieux prêt du ministère de l'Éducation.

Le ministère s'est remboursé, sans même lui avoir expédié un état de compte pour l'informer qu'il lui restait ce montant à payer. «Même Eaton n'agit pas comme ça», dit-elle.

Au ministère de l'Éducation, Marie Mercier explique qu'en général, la saisie du remboursement d'impôt n'est utilisée qu'en dernier recours. On cherche d'abord à prendre en compte avec le contribuable. On lui expédie une lettre à sa dernière adresse connue. Et si on n'obtient pas de réponse (la personne a pu déménager), on se tourne vers le fisc.

Une autre tempête s'abat sur la Californie

San Francisco (Reuter) — Une autre tempête venue du Pacifique a frappé le nord de la Californie hier, faisant craindre de nouvelles pluies au moment où les Californiens évaluent les dégâts des intempéries des derniers jours, qui ont tué 11 personnes et forcé l'évacuation de milliers d'autres.

Le président Clinton a déclaré une grande partie de l'état zone sinistrée dimanche soir — pour la deuxième fois en trois mois — alors que plusieurs rivières sortaient de leurs lits, inondant des centaines de résidences et de commerces et transformant en lacs de riches terres agricoles.

Quatre corps ont jusqu'ici été retrouvés sur une autoroute, à 250 kilomètres au sud de San Francisco, où un petit cours d'eau s'est transformé en un furieux torrent qui a emporté un

pont et plusieurs véhicules vendredi soir.

Des centaines de personnes chassées de leur demeure faisaient hier la queue pour obtenir de la nourriture et des vêtements dans les centres de la Croix-Rouge près de la côte du centre californien, craignant qu'il puisse ne rien rester pour eux.

Les inondations ont couvert environ 10 000 acres de terres près de la côte tandis que les vents s'attaquaient à d'autres régions, faisant craindre des pertes sévères pour l'industrie agricole de l'état, qui génère des revenus de l'ordre de 18 milliards \$ US.

Le gouverneur Pete Wilson, appelant à l'aide le gouvernement fédéral dimanche, a évalué les dommages à plusieurs centaines de millions de dollars.

GORBY «Qu'en penses-tu ? Devrais-je me présenter?»

SUITE DE LA PAGE 1

du dernier congrès du PCUS, les deux hommes ne s'étaient pratiquement jamais parlé.

Le vieux dirigeant, qui continue de donner du «camarade» à tout le monde, sauf à Boris Eltsine, milite aujourd'hui au sein d'une «union des partis communistes» de toute l'ancienne URSS, dont le but est de restaurer, sur la base des quinze Républiques ex-soviétiques pays baltes compris, une «fédération d'États de type soviétique, égalitaire en droits». Un programme que Gorbatchev, «malgré toute l'indulgence due à un ancien compagnon de route aux convictions respectables», a jugé «rétro».

En dehors des occasions fastueuses comme celles

de Gènes, l'activité de l'ancien président est moins exaltante. Sa base est la «fondation Gorbatchev», créée dès 1991, et qui emploie aujourd'hui une centaine de personnes partagées entre la recherche, l'éducation et l'aide humanitaire. Pour faire vivre son institution, l'ancien «gensek» trouve des fonds auprès de ses amis étrangers. En fait, dit l'un de ses proches, «Gorbatchev paie tout de sa poche», en utilisant ses droits d'auteur ainsi que les revenus de ses conférences à l'étranger. Certes, l'ancien président soviétique a vu ses tarifs diminuer au barème des «ex», bien au-dessous de ce que «fait» un Kissinger ou un ancien président américain. Mais les invitations, assure-t-on, ne manquent pas: dix-neuf pour le premier trimestre de cette année, sans

compter les occasions de séjour dans la province russe, que l'ancien président a maintenant tendance à multiplier.

Les humiliations imposées par le pouvoir restent la règle. En septembre 1992, Boris Eltsine a confisqué les trois quarts du bâtiment occupé par la fondation Gorbatchev et imposé un loyer sur le reste. Deux ou trois fois par an, des inspecteurs du fisc viennent contrôler ses comptes. La limousine des premiers jours a vite été remplacée par une plus modeste Volga, que, tout récemment, l'on a voulu lui retirer, elle aussi. Quant à la protection officielle, elle est tombée à trois gardes du corps, mais l'ancien président en a ajouté trois autres, qu'il paie lui-même.

Pour l'avenir, Mikhaïl Gorbatchev ne cache pas son désir de revenir dans la politique et s'interroge parfois en toute modestie devant ses interlocuteurs: «Qu'en penses-tu? Devrais-je me présenter?» Il s'agit, bien sûr, de l'élection présidentielle de 1996. Si personne ne croit aux chances de l'ancien «gensek», certains l'encouragent dans ses ambitions. Après tout, disent-ils, sa présence dans la course électorale attirera l'attention de l'étranger, il aura droit à déléguer des observateurs pour le dépouillement du scrutin, toutes choses qui devraient rendre plus difficiles les manœuvres possibles de Boris Eltsine. Un ultime service indirect, en quelque sorte, rendu à la démocratie par celui qui en a été à la fois le père et la victime.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559